



Assemblée extraordinaire des Chefs

« Renforcer nos relations »

Du 3 au 5 décembre 2024

RAPPORTS DES DIRECTIONS





Table des matières :

| | |
|--|-----------|
| Rapport de la Cheffe nationale..... | 2 |
| Rapports des Chefs régionaux..... | 17 |
| Cheffe régionale Andrea Paul, <i>Nouvelle-Écosse</i> | 18 |
| Cheffe régionale Brendan Mitchell, <i>Terre-Neuve-et-Labrador</i> | 23 |
| Cheffe régionale Joanna Bernard, <i>Nouveau-Brunswick</i> | 26 |
| Cheffe régionale Wendell LaBobe, <i>l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.)</i> | 29 |
| Cheffe régionale Picard, <i>Québec-Labrador</i> | 33 |
| Cheffe régionale Abram Benedict, <i>Ontario</i> | 36 |
| Cheffe régionale Willie Moore, <i>Manitoba</i> | 40 |
| Cheffe régionale Bobby Cameron, <i>Saskatchewan</i> | 42 |
| Cheffe régionale Terry Teegee, <i>Colombie-Britannique</i> | 44 |
| Cheffe régionale Kluane Adamek, <i>Yukon</i> | 50 |
| Cheffe régionale George Mackenzie, <i>Territoires du Nord-Ouest</i> | 55 |
| Rapport de la Cheffe de la direction..... | 60 |



Assemblée des Premières Nations

Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Compte rendu hivernal de la Cheffe nationale : Déterminer notre avenir, à notre manière



Je salue les Chefs, les aînés, les gardiens du savoir, les femmes, les jeunes et tous les invités réunis ici, sur le territoire algonquin non cédé, à Ottawa, pour cette Assemblée extraordinaire des Chefs.

C'est un honneur de vous accueillir alors que nous sommes réunis pour débattre de questions cruciales auxquelles se heurtent les Premières Nations. Comme toujours, je suis inspirée par le dévouement et la passion que vous apportez à ce travail. La force de notre Assemblée réside dans les voix de nos Chefs et de nos délégués, qui guident nos activités de plaidoyer et nos priorités communes dans l'intérêt des Premières Nations de l'ensemble de l'île de la Tortue.

Ce mois-ci, cela fait un an que j'ai le privilège d'avoir été élue Cheffe nationale. Au cours des 12 derniers mois, j'ai voyagé d'un océan à l'autre pour rencontrer les Chefs et les communautés. Vos priorités sont les miennes, et je vous remercie pour les points de vue que vous apportez et qui reflètent les besoins de vos régions et de vos communautés.

Bien que nos Nations soient diverses, nous sommes unis par des principes communs : permettre aux familles des Premières Nations de s'occuper de leurs enfants, la conviction mutuelle que le Canada ne réalisera pas son plein potentiel tant que l'économie des Premières Nations ne sera pas pleinement exploitée ainsi que la poursuite de la justice, de la souveraineté et de l'autodétermination. Telles sont les convictions fondamentales qui nous rassemblent en vue d'améliorer de la situation des Premières Nations.





Assemblée des Premières Nations

Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Compte rendu hivernal de la Cheffe nationale : Déterminer notre avenir, à notre manière

Faits saillants de la 45^e Assemblée générale annuelle - juillet 2024

En juillet, nous avons organisé la 45^e Assemblée générale annuelle (AGA) sur le territoire non cédé de la Nation Kanien'kehá:ka, à Montréal, au Québec. Plus de 2 400 Chefs, mandataires, aînés, jeunes et délégués ont pris part à un dialogue critique et à des délibérations. Au cours de l'AGA, 67 résolutions ont été présentées et 54 ont été adoptées. Ces résolutions façonneront les activités de plaidoyer de l'APN et renforceront nos efforts collectifs pour les années à venir. Nous avons eu l'honneur d'accueillir des invités de marque, dont les ministres de la Sécurité publique, de la Justice, des Services aux Autochtones et des Relations Couronne-Autochtones, ainsi que les chefs des partis de l'opposition.



Réforme à long terme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations

Lors de l'Assemblée générale annuelle de l'APN, les Chefs de l'Ontario (CO), la Nation Nishnawbe Aski (NNA) et l'APN ont annoncé un projet d'entente de 47,8 milliards de dollars sur la réforme à long terme du Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations (SEFPN). En tant que coplaignants devant le Tribunal canadien des droits de la personne (TCDP), nous avons négocié avec le Canada dans le cadre de mandats conférés par les Premières Nations-en-assemblée. Le projet d'entente a été présenté aux Chefs-en-assemblée pour examen et approbation à l'occasion d'une Assemblée extraordinaire des Chefs organisée en octobre 2024.

Après la publication du projet d'entente, l'APN a lancé un dialogue national afin de fournir des informations aux Chefs et de répondre aux questions sur la manière dont l'entente permettrait aux détenteurs de droits souverains d'administrer et de diriger les services à l'enfance et à la famille comme ils l'entendent. Ces discussions ont permis aux communautés de faire part de leurs points de vue et de leurs réactions, en tenant compte des préoccupations régionales et nationales.

Après plus de deux mois de séances de mobilisation en personne, virtuelles et communautaires, les commentaires recueillis ont été utilisés pour négocier une série de modifications au projet d'entente. Ces modifications ont été acceptées par toutes les parties et intégrées dans un projet d'entente révisé présenté aux Premières Nations-en-assemblée lors de l'Assemblée extraordinaire des Chefs organisée sur le territoire du Traité no 7, à Calgary, en Alberta, en octobre 2024.



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Compte rendu hivernal de la Cheffe nationale : Déterminer notre avenir, à notre manière

Les Premières Nations-en-assemblée ont adopté la résolution n° 60/2024 de l'APN, *Réforme à long terme du Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations et du principe de Jordan*, ainsi que la résolution n° 61/2024 de l'APN, *Consultation significative sur la réforme à long terme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations*, donnant ainsi à l'APN une orientation claire pour demander au Canada d'obtenir un nouveau mandat et de reprendre les négociations. L'APN a officiellement informé le Canada de cette nouvelle orientation et l'a exhorté à reprendre les négociations.

Depuis l'adoption de ces résolutions, l'APN a informé le Canada de cette nouvelle orientation et l'a exhorté à demander un nouveau mandat pour reprendre les négociations. À ce jour, le Canada n'a pas donné de réponse concernant son mandat ou son engagement à revenir à la table des négociations. Dans l'attente de sa réponse, l'APN a pris des mesures pour mettre en œuvre les directives énoncées dans les résolutions 60/2024 et 61/2024.

Nous n'avons pas encore reçu de réponse du Canada concernant l'obtention d'un nouveau mandat pour reprendre les négociations. Dans l'attente, nous avons pris des mesures pour mettre en œuvre les directives des résolutions 60/2024 et 61/2024. Il s'agit notamment d'étudier les mécanismes permettant de faire progresser les principes des résolutions et d'inviter la Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations à se joindre à nouveau au processus afin de garantir une approche concertée pour l'avenir. L'APN demeure résolue à réformer le Programme des SEFPN et continuera de fournir des mises à jour au fur et à mesure qu'elle mettra en œuvre les directives des Premières Nations-en-assemblée.

Autres avancées : Enfants et familles des Premières Nations

Outre les progrès accomplis en ce qui concerne la réforme à long terme du Programme des SEFPN, nous nous réjouissons de la réalisation de plusieurs avancées importantes depuis juin 2024 :

- La Cour fédérale a approuvé un protocole de distribution pour les 23 milliards de dollars d'indemnités. Il s'agit d'une étape importante pour faire avancer le processus de demande et de paiement.
- Le 21 novembre 2024, le Tribunal canadien des droits de la personne a ordonné au Canada de rattraper le retard accumulé dans les demandes présentées au titre du principe de Jordan.

Nous avons accueilli favorablement la directive du Tribunal invitant toutes les parties à collaborer à des solutions provisoires tout en poursuivant les négociations en vue d'une réforme à long terme du principe de Jordan. L'APN reste déterminée à s'attaquer aux retards et aux obstacles auxquels les enfants des Premières Nations continuent de se heurter.



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Compte rendu hivernal de la Cheffe nationale : Déterminer notre avenir, à notre manière

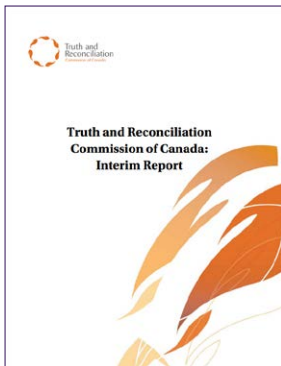
Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation (CVR)

L'Assemblée des Premières Nations (APN) continue de s'inspirer des Appels à l'action (AA) de la Commission de vérité et réconciliation (CVR) dans le cadre de ses travaux. Parallèlement aux résolutions adoptées par les Chefs-en-assemblée, ces Appels à l'action restent au cœur des efforts que nous déployons pour promouvoir la vérité et la réconciliation.

En juin 2024, l'APN a publié son évaluation annuelle des progrès réalisés dans le cadre des 94 Appels à l'action. Au cours de l'année écoulée, un seul autre appel à l'action a été mené à bien. En ce qui concerne l'AA n°53, le projet de loi C-29, *Loi prévoyant la constitution d'un conseil national de réconciliation*, a

reçu la sanction royale. Bien qu'il s'agisse d'un pas en avant, le projet de loi ne répond pas aux principaux aspects de l'AA n° 53, notamment aux dispositions relatives à un financement adéquat et à un processus clair de nomination des membres du conseil d'administration.

En octobre 2024, nous avons pris acte de la publication du rapport final de l'Interlocutrice spéciale Kimberly R. Murray, qui présente un cadre de réparation dirigé par les Autochtones pour les enfants disparus et les sépultures anonymes. Ce rapport constitue une contribution importante à la résolution du problème des séquelles laissées par les pensionnats indiens et à l'élaboration de solutions dirigées par les Premières Nations.



Les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées demandent que justice soit faite

En tant que Cheffe nationale, je m'engage à faire progresser les droits et la sécurité des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQIA+ des Premières Nations, en m'inspirant des résolutions adoptées par les Premières Nations-en-assemblée, des Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et des Appels à la justice de 2019 de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (FFADA). Ces cadres offrent une voie à suivre et appellent tous les dirigeants, gouvernements, institutions et communautés à s'attaquer à la violence systémique et à réaliser un changement durable.

Lors de l'Assemblée générale annuelle de l'APN, les Premières Nations-en-assemblée ont adopté une résolution soutenant les efforts visant à accélérer le Plan d'action national pour mettre en œuvre les Appels à la justice. Une autre résolution a demandé la création d'une commission d'enquête indépendante sur les décès de Rebecca Contois, Morgan Harris, Mercedes Myran et Mashkode Bizhiki'ikwe, ainsi que sur les





Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Compte rendu hivernal de la Cheffe nationale : Déterminer notre avenir, à notre manière



À LA MÉMOIRE DU JUGE MURRAY SINCLAIR

En novembre, le juge Murray Sinclair est décédé. Mazina Giizhik-Abun (celui qui parle d'images dans le ciel) a consacré sa vie au service de la population - en apportant des changements, en révélant la vérité et en dirigeant avec équité tout au long de sa carrière.

« Les membres des Premières Nations d'un bout à l'autre du pays sont en deuil. Nous sommes tous dévastés par la perte du juge Murray Sinclair. Il était non seulement un formidable défenseur des droits des peuples des Premières Nations, mais aussi une force motrice dans la poursuite de la réconciliation.

Le leadership du juge Sinclair nous a permis d'avancer sur la voie de la réconciliation, et son travail continuera d'inspirer les générations à venir. Son travail en tant que président de la Commission de vérité et réconciliation a été novateur et a permis de mettre au premier plan de la nation l'histoire coloniale honteuse du Canada.

Les 94 Appels à l'action de la Commission ont servi de principes directeurs pour la législation, le financement, les politiques et les procédures qui continueront à combler le fossé entre les Canadiens autochtones et non autochtones. »

– Cheffe nationale, Cindy Woodhouse Nepinak, Assemblée des Premières Nations

réponses des services de police de Winnipeg et du précédent gouvernement manitobain aux demandes de fouille d'une décharge locale. En août, l'APN a exhorté la lieutenant-gouverneure du Manitoba à créer une commission d'enquête et a souligné la nécessité que cette enquête soit menée par des commissaires des Premières Nations et guidée par les lois et protocoles des Premières Nations.

À la suite de la rencontre avec la lieutenant-gouverneure du Manitoba sur le territoire du Traité n° 1 à Winnipeg, nous avons honoré la mémoire de Tina Fontaine, qui est décédée tragiquement le 13 août 2014, à l'âge de 15 ans. À la mémoire de Tina, nous avons réaffirmé notre engagement à assurer la sécurité et le bien-être de tous les enfants des Premières Nations, un droit fondamental qui doit être protégé.

S'attaquer à la crise de la violence à l'encontre des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées et mettre pleinement en œuvre les 231 Appels à la justice lancés dans le cadre de l'enquête nationale constituent des priorités essentielles. L'absence de progrès significatifs reste inacceptable. Au cours de l'année à venir, l'APN continuera à faire pression sur tous les ordres de gouvernement pour qu'ils agissent de manière décisive afin de protéger les femmes, les filles et les enfants des Premières Nations et de faire respecter leurs droits à la sécurité.





Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Compte rendu hivernal de la Cheffe nationale : Déterminer notre avenir, à notre manière



À LA MÉMOIRE DE CATHY MERRICK, GRANDE CHEFFE DU MANITOBA

En septembre, la Grande Cheffe manitobaine Cathy Merrick est décédée subitement sur les marches d'un tribunal manitobain en luttant contre l'injustice faite aux Premières Nations. Les Chefs de tout le Canada ont rendu hommage à la Grande Cheffe Merrick lors de notre Assemblée extraordinaire d'octobre.

« Alors que nous prions avec la famille et les amis de la Cheffe Merrick, nous nous remémorons les réalisations de toute une vie, les milliers de vies qu'elle a touchées et la génération de dirigeants des Premières Nations qu'elle a inspirée.

Les Premières Nations ont perdu une matriarche légendaire. Le Canada a perdu une dirigeante unique en son genre. Personnellement, j'ai perdu une amie, un mentor de confiance et un modèle.

Alors que la Grande Cheffe entame son voyage spirituel et que nous faisons le deuil de sa présence dans ce monde, nous trouverons la force de continuer en son nom.

Pour honorer sa vie ici, nous redoublerons d'efforts pour mettre fin à la violence contre les femmes et les filles des Premières Nations, unifier les familles, préserver notre langue et lutter pour la justice. »

– Cheffe nationale, Cindy Woodhouse Nepinak, Assemblée des Premières Nations

Services de police des Premières Nations

Lors de l'Assemblée générale annuelle de l'APN, le ministre canadien de la Sécurité publique a réaffirmé son mandat consistant à présenter une loi fédérale reconnaissant les services de police des Premières Nations comme un service essentiel, soutenu par un financement à long terme, stable et récurrent. Malgré cet engagement, le gouvernement fédéral n'a toujours pas donné suite. Aucune loi n'a été présentée, aucun engagement financier n'a été pris et il n'y a eu aucune reconnaissance officielle de la compétence des Premières Nations.

Au cours des quatre derniers mois, les familles et les communautés des Premières Nations ont pleuré la perte de plus de 12 personnes décédées lors d'interactions avec des forces de police non autochtones. Cette crise persistante met en évidence le besoin urgent de réformes pour garantir la sécurité et la dignité des peuples des Premières Nations.

Lors de l'Assemblée extraordinaire des Chefs en octobre 2024, les Chefs-en-assemblée ont exprimé leur soutien aux familles et aux communautés endeuillées par ces pertes, dont la famille de Jon Wells, un membre de la tribu Kainai/Blood qui est décédé tragiquement lors d'un affrontement avec le service de police de Calgary le 17 septembre 2024.



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Compte rendu hivernal de la Cheffe nationale : Déterminer notre avenir, à notre manière

Les Premières Nations continuent de demander l'utilisation de techniques de désescalade et de pratiques adaptées à la culture dans toutes les interactions avec la police afin de protéger tous les membres des Premières Nations. Des changements immédiats sont nécessaires pour assurer notre sécurité. Il est essentiel que nous travaillions ensemble à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies visant à améliorer la sécurité des Premières Nations.

En septembre, le Tribunal canadien des droits de la personne (TCDP) a accepté la requête de l'APN d'intervenir dans la plainte des Chefs de police de l'Ontario concernant le financement équitable des services de police des Premières Nations. Le TCDP a rejeté la requête du Canada visant à restreindre la portée de la plainte. Le procès devrait commencer au début de l'année 2025.



En novembre, l'Assemblée des Premières Nations (APN) a applaudi la décision rendue par la Cour suprême du Canada dans l'affaire *Québec (Procureur général) c. Pekuakamiulnuatsh Takuhikan*. Cette décision affirme que le gouvernement du Québec a manqué à ses obligations d'agir de bonne foi et de respecter l'honneur de la Couronne lorsqu'il a négocié des ententes tripartites sur les services de police avec les Premières Nations.

Nous saluons les Chefs de tout le pays pour le leadership dont ils font preuve en ce qui concerne les services de police des Premières Nations. Au cours des prochains mois, nous nous appuyerons sur votre expérience et sur ces décisions pour plaider en faveur de la reconnaissance des compétences, d'un financement à long terme et d'une loi sur les services de police des Premières Nations comme services essentiels.

Réconciliation économique

La réconciliation économique s'est trouvée au cœur de notre travail cette année, reflétant non seulement les obligations morales et juridiques du Canada, mais aussi la formidable occasion qu'elle représente pour les générations futures. Pendant des décennies, le Canada et les provinces ont attribué des droits sur les ressources naturelles et les activités économiques - telles que la foresterie, la pêche, l'agriculture, l'exploitation minière, le pétrole et le gaz - sans inclure véritablement les Premières Nations en tant que partenaires. Cette exclusion a privé les Premières Nations de la possibilité de prospérer et de contribuer à la prospérité économique de ce pays.

L'habilitation des Premières Nations en tant que partenaires économiques à part entière permet de libérer une mine de potentiel et d'innovation qui se fera le moteur de la prospérité collective et de la croissance économique du Canada. Guidée par les résolutions adoptées par les Premières Nations-en-assemblée, l'APN s'est concentrée sur les grandes priorités suivantes cette année :



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Compte rendu hivernal de la Cheffe nationale : Déterminer notre avenir, à notre manière

Comblent l'écart en matière d'infrastructures d'ici 2030

La réconciliation économique ne peut se faire sans combler l'écart critique en matière d'infrastructures qui limite le potentiel des Premières Nations. Il est essentiel de combler cet écart d'ici 2030 pour jeter les bases d'une croissance économique durable. L'accès à l'eau potable, à des logements sûrs, à des routes bien entretenues, à des écoles de qualité et à Internet à haut débit est essentiel au bien-être et à la prospérité des Premières Nations.

En avril 2024, l'APN, en collaboration avec Services aux Autochtones Canada, a publié le rapport *Comblent l'écart en matière d'infrastructures d'ici 2030*. Ce rapport estime qu'un investissement de 349,2 milliards de dollars est nécessaire au cours des sept prochaines années pour répondre aux besoins essentiels en matière d'infrastructures dans les communautés des Premières Nations. Ce montant comprend 135,1 milliards de dollars pour le logement, 5 milliards de dollars pour la connectivité numérique et 209,1 milliards de dollars pour d'autres infrastructures essentielles telles que les écoles, les usines de traitement de l'eau, les routes, les ports, les quais, les cliniques et bien d'autres encore.



En novembre 2024, l'APN, en partenariat avec le Conference Board du Canada, a publié un rapport de suivi intitulé *Des avantages pour tous les Canadiens : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures*. Ce rapport souligne les avantages économiques substantiels de l'investissement proposé,

prévoyant qu'il pourrait générer une production économique de 635 milliards de dollars au cours des sept prochaines années. Le rapport indique également qu'un tel investissement créerait environ 340 000 emplois, dont 90 % seraient occupés par des non-autochtones. En outre, le rapport prévoit que ces investissements pourraient améliorer la croissance annuelle du PIB par habitant du Canada au sein des pays du G7 entre 2023 et 2030.

Ces rapports soulignent le besoin critique d'investissements immédiats et substantiels dans les infrastructures des Premières Nations, non seulement pour respecter l'engagement du gouvernement fédéral consistant à combler l'écart en matière d'infrastructures d'ici 2030, mais aussi pour favoriser la croissance économique et la création d'emplois dans l'ensemble du Canada.





Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Compte rendu hivernal de la Cheffe nationale : Déterminer notre avenir, à notre manière

Programme de garantie de prêt

En avril, le gouvernement fédéral a présenté un programme de garantie de prêt de 5 milliards de dollars pour appuyer la participation des Premières Nations à des projets de développement à grande échelle. Bien que cette initiative représente une avancée positive, l'ampleur du programme n'est pas à la hauteur des investissements requis.

Au cours de la prochaine décennie, on estime à 560 milliards de dollars le montant des grands projets, principalement dans le secteur des ressources, qui devraient être réalisés sur les territoires et les terres ancestrales des Premières Nations. Ces projets sont susceptibles de générer des milliers de milliards de dollars de retombées économiques pour l'économie canadienne dans les années à venir.

Pour tirer pleinement parti de ces débouchés et permettre aux Premières Nations de créer une richesse durable sur leurs territoires, l'APN a proposé d'étendre le programme de garantie de prêt à 100 milliards de dollars. Cela permettrait aux Premières Nations de devenir de véritables partenaires et chefs de file économiques, tout en créant des avantages pour les Premières Nations et pour le Canada pendant des générations.



Marchés publics

Nous continuons à demander au gouvernement fédéral de renforcer et d'appliquer les normes permettant d'identifier les entrepreneurs et les entreprises des Premières Nations éligibles aux marchés publics et aux marchés du secteur privé.

Ces normes non appliquées sont préjudiciables aux Premières Nations et à l'ensemble des Canadiens. Non seulement elles portent atteinte à l'intégrité des identités autochtones, mais elles limitent également les possibilités économiques offertes aux membres, aux entreprises et aux organisations légitimes des Premières Nations. Des programmes d'approvisionnement correctement mis en œuvre offrent un grand potentiel pour stimuler les économies émergentes des Premières Nations et la croissance à long terme. Ces programmes doivent être protégés et conçus de manière à ce que les bénéfices reviennent directement aux Premières Nations.

Les Premières Nations ont le droit inhérent de déterminer leur appartenance. Il est essentiel que le processus de reconnaissance de l'identité des Premières Nations - qu'il s'agisse d'individus, d'entreprises, d'organisations ou de personnes revendiquant ou cherchant à revendiquer le statut de Première Nation - soit mené par les Premières Nations afin d'en assurer la légitimité et la validité.



Assemblée des Premières Nations

Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Compte rendu hivernal de la Cheffe nationale : Déterminer notre avenir, à notre manière

L'accès équitable, transparent et ouvert aux marchés publics du gouvernement du Canada, des gouvernements provinciaux et du secteur privé est une priorité essentielle pour les Premières Nations et un facteur déterminant de leur croissance économique, de leur autodétermination et du bien-être de leurs communautés. Nous continuons à demander au gouvernement du Canada non seulement d'augmenter les occasions d'approvisionnement des Premières Nations, mais aussi de travailler en partenariat avec les Premières Nations pour s'assurer que les politiques et les pratiques entourant l'identité des Premières Nations et l'approvisionnement des entreprises autochtones sont respectueuses et reflètent les droits et les intérêts des Premières Nations.

Éducation

Nous savons que le moyen le plus efficace de promouvoir la réussite économique des Premières Nations est d'investir dans l'éducation et la formation professionnelle de nos populations. Comme l'a dit le regretté juge Murray Sinclair, « *l'éducation nous a mis dans ce pétrin, et l'éducation nous en sortira.* »

Le budget fédéral publié en avril 2024 a alloué plus de 1,2 milliard de dollars au cours des trois prochaines années pour améliorer les écoles primaires et secondaires et accroître l'accès à l'enseignement postsecondaire pour les étudiants des Premières Nations. Bien que cet investissement représente une étape positive, il ne va pas assez loin pour remédier aux conséquences de générations de sous-financement et de négligence dans le domaine de l'éducation des Premières Nations.

Le Canada ayant mis en place d'importantes restrictions en matière d'immigration, les universités et les établissements d'enseignement supérieur doivent faire face à la perte potentielle d'étudiants étrangers. Cette situation offre une occasion unique : Pourquoi ne pas donner la priorité aux jeunes des Premières Nations pour combler ces places? Pourquoi ne pas créer des voies d'accès pour les enfants des Premières Nations qui ne sont plus pris en charge par le gouvernement?





Compte rendu hivernal de la Cheffe nationale : Déterminer notre avenir, à notre manière

Relations Canada/États-Unis

Alors que le Canada se heurte à de nouveaux défis dans le cadre de ses relations avec les États-Unis, des questions telles que les droits de mobilité transfrontalière, la défense nationale, la souveraineté dans l'Arctique et sur les côtes ainsi que la croissance économique requièrent toutes la voix et le point de vue des Premières Nations.

Les Premières Nations ont depuis longtemps le droit de franchir la frontière canado-américaine et de faire du commerce, comme l'affirment la Constitution canadienne, la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* et le Traité de Jay. Ces droits sont essentiels pour préserver les liens culturels, familiaux, économiques et sociaux qui soutiennent nos Nations depuis des générations. Pourtant, les Premières Nations continuent de se heurter à des obstacles à la mobilité transfrontalière et au commerce qui perturbent les familles, les moyens de subsistance et les possibilités économiques.

En novembre, les premiers ministres se sont réunis pour discuter des relations entre le Canada et les États-Unis. Au cours de cette réunion, nous avons demandé au premier ministre et aux premiers ministres provinciaux d'inclure les Premières Nations dans ces discussions nationales. Nos droits inhérents et notre expérience unique des deux côtés de la frontière revêtent une importance essentielle à ce dialogue. En cette ère de réconciliation, toute stratégie à l'égard des États-Unis requiert la participation active des Premières Nations.

Nos terres et territoires sont au cœur de la richesse du Canada en minéraux essentiels, en ressources énergétiques et en industries fondamentales pour la prospérité et le commerce international. En tant que gardiennes de ces terres, les Premières Nations apportent une vision et des connaissances précieuses, essentielles au développement durable, en particulier dans l'Arctique et le long des côtes du Canada.

Traité de Jay

En octobre, nous avons salué la prise de nouvelles mesures visant à améliorer la mobilité transfrontalière des Premières Nations dont les familles et les territoires sont divisés par la frontière canado-américaine. Ces changements comprennent l'allongement de la durée des visites et la levée de certaines exigences permettant aux membres des Premières Nations admissibles de travailler ou d'étudier au Canada. Nous reconnaissons l'importante contribution de la *Jay Treaty Border Alliance*, dont les efforts ont permis de faire avancer les choses.





Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Compte rendu hivernal de la Cheffe nationale : Déterminer notre avenir, à notre manière

Bien que ces changements constituent une étape positive, les droits des Premières Nations ne sont toujours pas pleinement respectés. Par exemple, dans le territoire mohawk d'Akwesasne, la position unique de la communauté à travers de multiples frontières continue de poser des défis importants, y compris l'exigence permanente de passeports et de cartes tribales améliorées. Ces obstacles doivent être surmontés pour que les droits des Premières Nations à la mobilité soient pleinement respectés.

Renforcement des communautés

Au cours des derniers mois, j'ai eu l'honneur d'être accueillie par les Chefs et les communautés de tout le pays. Partout où nous sommes allés, le message était clair : il est temps de donner aux familles des Premières Nations les moyens de s'occuper de leurs propres enfants. Il est temps de confier la responsabilité aux Premières Nations, une fois pour toutes.

Je remercie le Manitoba Keewatinowi Okimakanak (MKO) et le Grand Chef Garrison Settee pour leur chaleureuse hospitalité et pour avoir organisé des dialogues sur le projet d'entente. Notre réunion a porté sur des aspects importants des réformes proposées, notamment la nécessité d'empêcher que des enfants soient pris en charge pour cause de pauvreté - une préoccupation soulignée par de nombreux Chefs. Je remercie tous les Chefs et dirigeants communautaires pour leur participation et leur engagement commun en faveur d'un avenir meilleur pour nos enfants.

Dans le sud du Manitoba, nos discussions sur l'avenir des services à l'enfance et à la famille se sont avérées très utiles. Je remercie Emery Stagg, gardien du savoir, de nous avoir guidés dans la prière, ainsi que le groupe de tambours War Time pour sa prestation du 16 septembre. Je tiens également à souligner la contribution du grand Chef Jerry Daniels, de Cindy Blackstock, d'Ovide Mercredi, de la ministre Nahanni Fontaine et de tous les conférenciers et Chefs invités qui ont fait part de leur point de vue.

Notre visite à la Première Nation de Fort McKay, le 2 août, a été un événement important, puisqu'elle marquait le 125^e anniversaire de la signature du Traité n° 8. La signature de ce traité, le 21 juin 1899, a marqué un engagement en faveur de la paix et de l'amitié entre les Premières Nations et la Couronne. Je remercie le Chef de la Première Nation de Fort McKay, Raymond Powder, et son conseil de m'avoir accueillie dans leur communauté pour participer à vos célébrations et dialoguer sur la réforme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations.

Lors de la conférence sur la protection de l'enfance autochtone qui s'est tenue à Edmonton le 16 septembre, j'ai eu l'honneur de passer du temps sur le territoire du Traité n° 6. Je remercie infiniment pour leur





Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Compte rendu hivernal de la Cheffe nationale : Déterminer notre avenir, à notre manière

hospitalité la Nation hôte, la Nation crie du lac Sturgeon, le Chef de la Nation crie du lac Sturgeon, Sheldon Sunshine, le Grand Chef du Traité n° 8, Trevor Mercredi, et tous les autres dignitaires. La conférence a été un forum dynamique permettant d'échanger des idées et des objectifs afin de défendre les droits et le bien-être de nos enfants pour les générations futures.

La séance de mobilisation d'une journée au lac Beauport, sur le territoire de la Nation huronne-wendat, a été importante, puisqu'elle a réuni dix Nations de tout le Québec. Je remercie tout particulièrement l'aînée Edith Picard pour ses prières et le Chef régional de l'APN, Ghislain Picard, pour son leadership. Nos discussions ont été précieuses, car nous avons exploré la façon dont le projet d'entente soutient l'avenir et les besoins de nos enfants au Québec.

Le 13 août, j'ai eu le privilège de me rendre dans la Première Nation de Millbrook, en Nouvelle-Écosse. Je remercie ses dirigeants de m'avoir accueillie sur le territoire ancestral et non cédé du peuple mi'kmaq, régi par des traités de paix et d'amitié. Au cours de notre rencontre, nous avons dialogué et échangé des informations sur le projet d'entente et sur la manière dont il peut améliorer le bien-être de nos familles et de nos enfants dans toute la Nouvelle-Écosse.



Tout au long du mois de septembre, j'ai eu l'occasion de rencontrer des Chefs Musqueam, Squamish, Tsleil-Waututh et Tsawassen pour discuter du projet d'entente. Sur le territoire de Tk'emlúps te Secwépemc, sur les terres ancestrales non cédées de la Nation Secwépemc, j'ai été reconnaissante de pouvoir rencontrer le Conseil des Chefs. Je remercie tout particulièrement Kukpi7 Rosanne Casimir, Cheffe tribale, et Terry Teegee, Chef régional de l'APN pour la Colombie-Britannique, ainsi que les Chefs qui étaient présents pour discuter du projet d'entente et de son importance pour nos enfants et nos familles. J'ai également eu la chance de rencontrer des Chefs, des conseillers et des représentants de l'Okanagan Nation Alliance, dont Rosalie Wilson-Yazzie, la conseillère Donna Goodwater, le Chef Byron Louis, le Chef Greg Gabriel, le conseiller Jordan Coble, la conseillère Andrea Alexander et la directrice exécutive Pauline Terbasket.

Lors de notre rencontre avec les Chefs de la Nation de Nicola Valley, les conseillers et les techniciens du Nicola Valley Institute of Technology, à Merritt, nous avons écouté attentivement tous les points de vue. Ces réunions nous ont permis d'entendre directement les dirigeants décrire les besoins et les priorités de leurs communautés. Nous nous sommes également rendus à Kamloops, Kelowna et Vancouver, et avons fait une présentation à l'Assemblée générale annuelle de l'APNCB le 8 octobre.



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Compte rendu hivernal de la Cheffe nationale : Déterminer notre avenir, à notre manière

Grâce à l'unité et au respect, nous avons tissé des liens solides qui ont eu une incidence durable et qui s'appuient sur la vision des Nations, des Chefs et des aînés qui nous ont précédés. Ces derniers voulaient que nous travaillions ensemble et ont reconnu que notre voix est plus puissante lorsque nous nous unissons pour promouvoir nos objectifs et nos droits communs.

En août, j'ai eu l'occasion de me rendre à Saskatoon, dans le territoire du Traité n° 6, pour discuter du projet d'entente. Au cours de notre réunion, nous avons entendu des commentaires importants sur la nécessité de s'assurer que nous construisons un système qui servira nos enfants et nos familles pour les générations à venir et de soutenir un avenir où nos communautés exercent un plus grand contrôle sur les services qui reflètent vraiment nos valeurs et nos priorités. Je remercie les Chefs, les techniciens et les autres intervenants pour leur participation et pour avoir fait part de leurs points de vue et de leurs commentaires sur le projet d'entente.

J'ai eu le privilège de faire une présentation virtuelle aux Chefs du Traité n° 4, qui se sont réunis dans la vallée de Qu'Appelle le 13 septembre. Nous remercions toutes les personnes présentes pour cette séance de mobilisation réussie.

Je remercie la Cheffe régionale Kluane Adamek et les Chefs du Yukon de m'avoir invitée le 1^{er} octobre pour discuter du projet d'entente sur les services à l'enfance et à la famille. Ensemble, nous commençons enfin à créer un système de protection de l'enfance au Canada qui favorise la prévention au lieu de récompenser la prise en charge des enfants des Premières Nations.

Nous avons été ravis d'entendre le Chef national des Dénés et le Chef régional des Territoires du Nord-Ouest, George Mackenzie, le 1^{er} octobre. L'APN soutient la Nation dénée et lui offre son appui alors qu'elle s'apprête à conclure sa propre entente. J'invite le gouvernement du Canada à se présenter à la table des négociations, prêt à travailler avec les Nations des Territoires du Nord-Ouest sur cette importante réforme.





Assemblée des Premières Nations

Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Compte rendu hivernal de la Cheffe nationale : Déterminer notre avenir, à notre manière

Aller de l'avant

Au cours de l'année écoulée, j'ai eu l'honneur de visiter des communautés des Premières Nations des quatre coins du pays et d'entendre directement nos peuples décrire leurs priorités et les défis auxquels ils se heurtent. J'ai eu l'occasion de me rendre dans la plupart des provinces, mais j'ai hâte d'aller dans le Nord et sur la côte atlantique au cours de l'année à venir.

Tout au long de ces visites, une chose est restée claire : les Premières Nations de l'île de la Tortue continuent de faire preuve de résilience, d'innovation et d'excellence. Qu'il s'agisse de gérer des projets de plusieurs milliards de dollars ou de réussir dans des domaines aussi variés que la politique, la science, la littérature ou le sport, les Premières Nations sont à l'avant-garde dans tous les secteurs. Nous laissons notre marque dans les domaines de l'économie, de la culture, de la défense du climat et des droits de la personne. Pour 2025, nous nous appuyerons sur cette dynamique et nous nous concentrerons sur des étapes clés.

En 2025, nous rendrons hommage au regretté Murray Sinclair en célébrant le dixième anniversaire de la publication des Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation. Ce sera l'occasion de réfléchir aux progrès accomplis, de demander des comptes aux gouvernements et d'inviter tous les Canadiens à s'engager à nouveau sur la voie de la vérité et de la réconciliation. Nous poursuivrons également nos efforts en vue de restituer les objets volés, de protéger et de faire respecter les droits des Premières Nations ainsi que de veiller à ce que les gouvernements respectent leurs engagements.

L'année à venir sera marquée par des élections fédérales, au cours desquelles les voix et les votes des Premières Nations joueront un rôle important dans l'élaboration de l'avenir des prochaines générations. Il y aura des défis à relever, mais aussi des occasions de promouvoir nos objectifs communs.

Malgré tout, nous resterons unis, comme le voulaient nos aînés et nos ancêtres. Nous assistons à un changement dans ce pays. Ensemble, avec l'unité et la force, il n'y a pas de limite à ce que nous pouvons accomplir.

Meegwetch

*Cindy Woodhouse, Cheffe nationale
Assemblée des Premières Nations*

RAPPORTS DES CHEFS RÉGIONAUX





Assemblée des Premières Nations

Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale Andrea Paul, Nouvelle-Écosse



Pjilata'q! Je suis fière de vous présenter ce rapport au nom des Chefs micmacs de la Nouvelle-Écosse.

Introduction

Je souhaite la bienvenue aux gardiens du savoir, aux Chefs, aux conseillers, aux jeunes, aux anciens combattants, au personnel de l'Assemblée des Premières Nations (APN) et aux amis. J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport, qui contient les faits marquants des six derniers mois.

Principales questions et activités régionales

La tournée des sénateurs, menée par le sénateur Paul (PJ) Prosper, s'est achevée en juin 2024. Le 1er octobre 2024, le sénateur Prosper a publié son rapport ReconciliACTION. Aligné sur des priorités nationales, ce rapport souligne l'importance de travailler à l'unisson pour créer un avenir meilleur pour notre peuple. Les principales questions abordées sont les suivantes :

- Gouvernance
- Santé et développement social
- Développement économique, terres et ressources
- Justice
- Citoyenneté
- Langues, culture et histoire

En août, j'ai assisté, en tant que représentante de l'APN, à la réunion du Conseil canadien des ministres des Pêches et de l'Aquaculture à Charlottetown, sur l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.). Cette réunion autochtone-fédérale-provinciale-territoriale a réuni divers ministres de l'ensemble du pays. Elle a été l'occasion de faire avancer les priorités des Premières Nations en fonction des mandats conférés par les Premières Nations-en-Assemblée. Il était essentiel de souligner que les Premières Nations ne doivent pas être traitées comme une simple case cochée ou une réflexion après coup : elles doivent faire partie des processus de planification, d'établissement de programmes et de prise de décisions qui concernent leurs communautés.

En septembre, j'ai participé à la sixième réunion du groupe de travail trilatéral (Sixth Convening of the Trilateral Working Group) entre le Mexique, les États-Unis et le Canada. Le thème était la lutte contre la violence fondée sur le genre sous l'angle de l'autodétermination. Une partie importante de la discussion a porté sur l'amélioration des communications internationales entre le Mexique, le Canada et les États-



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale Andrea Paul, Nouvelle-Écosse

En octobre, j'ai participé au troisième Rassemblement national de l'APN sur le climat, placé sous le thème *Catalyser le leadership des Premières Nations en matière de climat et de conservation pour un changement transformateur*, à Calgary (Alberta). J'ai pris la parole dans le cadre d'une table ronde, intitulée *Partager des exemples de solutions pour les Premières Nations et la conservation du climat*. De plus, j'ai participé à l'Atlantic Policy Congress Climate Leadership Conference, à Charlottetown (Î.-P.-É.), où j'ai pris la parole au sein du groupe d'experts « Femmes et changements climatiques ». Le même mois, le bureau régional a organisé sa première retraite des dirigeantes, sous la direction de Annie Daisey, coordonnatrice de FEGC. La retraite a attiré de nombreuses participantes et a fait l'objet de commentaires positifs. Nous espérons organiser une autre retraite des dirigeantes l'an prochain.

En novembre, je me suis jointe à une délégation de ma région qui s'est rendue au Champ d'honneur en Belgique pour rendre hommage aux militaires autochtones décédés et aux anciens combattants autochtones. Le groupe a également participé à la cérémonie de la Dernière sonnerie à la Porte de Menin.

Portefeuille national n° 1 – Santé

L'APN continue de soutenir les navigateurs des services de santé non assurés (SSNA) et de travailler au sein Comité directeur de l'examen conjoint des SSNA à l'amélioration du programme des SSNA. L'objectif est de permettre au programme de mieux répondre aux besoins des Premières Nations et de prendre en compte les changements survenant dans les systèmes de santé.

Les efforts déployés pour examiner le lien entre le mieux-être mental et l'itinérance ont abouti à la tenue du Forum national des Premières Nations sur l'itinérance et le mieux-être mental, les 13 et 14 novembre 2024, à Vancouver, en Colombie-Britannique (C.-B.), sur les territoires traditionnels des nations *xʷməθkʷəy̓əm* (Musqueam), *Sk̓wx̓wú7mesh* (Squamish) et *səlilwətał* (Tsleil-Waututh). L'évènement a servi de plateforme pour échanger des idées et des stratégies et élaborer des solutions globales. Il comprenait des séances plénières, des séances de dialogue interactif et des ateliers visant à promouvoir des approches stratégiques holistiques et culturellement adaptées. L'APN continuera de demander des mesures de soutien pour lutter contre les effets dévastateurs de la crise des opioïdes dans les communautés.

Les recommandations de l'APN concernant un cadre holistique de soins de longue durée et de soins continus ont été soumises à Services aux Autochtones Canada (SAC). Ce cadre constitue un document important qui servira à l'élaboration d'un mémoire au Cabinet demandant l'amélioration du Programme d'aide à la vie autonome et du Programme de soins à domicile et en milieu communautaire des Premières Nations et des Inuits. Le mémoire au cabinet devrait être présenté en fin d'année et donner une vision globale de l'amélioration souhaitée dans les services de soins.



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale Andrea Paul, Nouvelle-Écosse

Dans le domaine de l'accessibilité, l'APN continue de souligner l'importance des droits des Premières Nations, notamment en s'assurant que les lieux publics et gouvernementaux sont accessibles aux personnes ayant des différentes capacités et en insistant davantage sur les normes et responsabilités nationales afin de garantir l'inclusion et l'équité dans tous les environnements.

L'APN publiera le rapport de discussion final sur le Continuum de soins sur sept générations. Ce document mettra l'accent sur l'approche de soins de santé à double perspective et préconisera un modèle holistique qui englobe les pratiques occidentales et traditionnelles pour un mieux-être optimal. L'APN prévoit également organiser un forum national sur la santé afin d'attirer l'attention sur les défis et les réussites actuels en matière de soins de santé des Premières Nations et d'étudier de nouvelles façons d'améliorer les résultats.

Portefeuille national n° 2 – Langues

Les langues des Premières Nations se trouvent à un moment critique et ont besoin d'être soutenues pour prospérer. Malgré cela, le ministère du Patrimoine canadien a enregistré une réduction de plus de 20 millions de dollars des fonds alloués aux langues des Premières Nations. L'APN continue de demander directement aux ministres le renouvellement du financement aux niveaux antérieurs à 2023. En plus de cela, le Comité des Chefs sur les langues (CCL) et le Comité technique sur les langues (CTL) ont mis au point une formule de financement provisoire, soutenue par la résolution 19/2024 de l'APN, *Formule d'allocation régionale pour les langues des Premières Nations*. Cette formule constitue un compromis entre les régions et montre la capacité des comités de surmonter les obstacles imposés par le gouvernement fédéral. En vertu de cette résolution, nous avons commencé à rédiger une plainte officielle destinée Bureau du commissaire aux langues autochtones concernant le sous-financement chronique des langues des Premières Nations.

En novembre, le CTL a entrepris une planification stratégique afin de tracer une voie à suivre pour les deux prochaines années, en préparation de l'expiration du financement provisoire. Dans le cadre de ce travail, l'APN a engagé un chercheur pour enquêter et collecter des données en vue de prendre une décision documentée.

L'APN continue de participer aux activités du Comité directeur conjoint de mise en œuvre, qui est chargé de superviser la mise en œuvre de la Loi sur les langues autochtones (LLA). Actuellement, le Comité prépare le premier examen indépendant quinquennal de la LLA. L'APN a demandé une structure d'examen qui garantisse le respect de l'avis des Premières Nations. En plus de ce travail, le Secteur prépare un plaidoyer en vue de l'examen parlementaire triennal de la LLA.



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale Andrea Paul, Nouvelle-Écosse

Portefeuille national n° 3 – Pêches

En février 2024, je me suis joint à mon collègue, le Chef régional Terry Teegee, au sein du Comité national des pêches (CNP), en tant que coprésidente représentant la côte Est. J'ai présidé ma première réunion du CNP, à Ottawa, en mars 2024. Le CNP est chargé d'un vaste mandat, qui comprend, entre autres priorités, la protection des pêches intérieures, des poissons et de leurs habitats, le Plan de protection des océans et l'aquaculture.

Dans le cadre de la stratégie de plaidoyer du CNP, nous avons invité des représentants de Pêches et Océans Canada (MPO) pour nous présenter des comptes rendus et leurs plans de travail concernant les mesures du Plan d'action, dont le MPO est responsable. Nous avons entendu Conservation et Protection de la côte Est nous parler des changements proposés dans les relations avec les pêcheurs des Premières Nations, notamment sur la gestion combative des pêches au homard et à la civelle, qui figurent parmi les pêches les plus médiatisées.

Malgré les garanties de progrès, il reste encore beaucoup de travail à accomplir. Le racisme structurel demeure un sujet de discussion permanent au sein du CNP, cela malgré le fait que nous élaborions des stratégies et mettions en œuvre des activités pour l'aborder de manière constructive. L'une de ces stratégies est la sensibilisation et l'information du public. Par exemple, le CNP a organisé une séance de dialogue à Montréal, le 8 juillet, axée sur les pêches à la civelle et leur caractère légal. Cette séance a permis aux pêcheurs de s'adresser directement au sous-ministre adjoint de la région des Maritimes.

La lutte contre le racisme a également été un message clé de ma présentation destinée à la réunion du Conseil canadien des ministres des Pêches et de l'Aquaculture, en août 2024, sur l'Île-du-Prince-Édouard. Cette réunion autochtone-fédérale-provinciale-territoriale a constitué une occasion importante de s'entretenir directement avec les ministres et présenter nos préoccupations. Dans ma présentation, j'ai insisté sur la nécessité de mettre pleinement en œuvre l'arrêt Marshall et j'ai rappelé au Conseil le mandat et les priorités stratégiques actuelles de l'APN.



Assemblée des Premières Nations

Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale Andrea Paul, Nouvelle-Écosse

La voie à suivre

Le bureau régional de la Nouvelle-Écosse se réjouit de continuer le travail décrit dans le rapport ReconciliACTION, en s'attaquant à des problèmes revêtant une importance capitale pour la région. Nos dirigeants continuent de travailler sans relâche à l'élaboration d'une meilleure voie à suivre en déployant des efforts dans la gestion environnementale, les projets d'énergie propre, le développement économique, le logement et l'itinérance, le mieux-être mental et les dépendances et la lutte contre le racisme systémique. Chaque jour, nous sommes témoins de leur dévouement à la construction d'un avenir meilleur.

Conclusion

Je tiens à saluer et à remercier les dirigeants de tous les niveaux pour leur participation à cette assemblée durant cette semaine et leur volonté de faire progresser, défendre et renforcer nos communautés dans l'unité et la clarté.

Je vous souhaite à tous de magnifiques fêtes de fin d'année, en toute sécurité.

Wela'lioq emsit

Dans la paix et l'amitié

Andrea Paul, Cheffe régionale de la Nouvelle-Écosse



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale Brendan Mitchell, Terre-Neuve-et-Labrador



Je tiens à remercier la Cheffe nationale de l'Assemblée des Premières Nations (APN), Cindy Woodhouse Nepinak, le conseiller juridique de l'APN, le personnel de l'APN et les autres partenaires pour les efforts déployés en vue de l'Assemblée extraordinaire des Chefs (AEC) sur la réforme à long terme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations (SEFPN), qui s'est tenue à Calgary en octobre 2024. Malgré le résultat du vote, nous continuerons à aller de l'avant pour soutenir nos enfants.

Introduction :

Le bureau du Chef régional de Terre-Neuve est établi depuis plusieurs mois à Conne River, au sein de la Première Nation de Miawpukek, et à Corner Brook, à Terre-Neuve. Cela a permis à notre région de mieux participer aux objectifs et au mandat de l'APN, à l'appui de l'APN et de notre région. À ce jour, le bureau régional a engagé six employés, dont cinq sont financés par des subventions d'un an accordées par l'APN. Le travail se poursuit concernant les postes de coordinateurs liés aux initiatives relatives aux femmes, à la *Loi concernant la Déclaration des Nations Unies* (LDNU), au changement climatique, à l'eau et à la nature. Le bureau du Chef régional continue de participer à toutes les réunions du Comité exécutif de l'APN et aux activités connexes.

Principales questions et activités régionales :

Le bureau du Chef régional a participé à la planification et à la coordination de la Conférence sur les initiatives relatives aux femmes, qui s'est tenue du 4 au 6 octobre 2024 à Deer Lake (Terre-Neuve). Soixante-dix femmes de toute la province de Terre-Neuve y ont participé. L'événement a été un succès et a atteint son objectif, avec la sénatrice Judy White comme conférencière principale et la présence de la ministre fédérale Gudie Hutchings et du ministre provincial des Affaires autochtones, Scott Reid.

Le travail de coordination de la LDNU se poursuit. En novembre, une réunion a eu lieu avec le ministre provincial des Affaires autochtones et de la Réconciliation et le premier ministre de Terre-Neuve. La région de Terre-Neuve sera encouragée à adopter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA). Plusieurs visites au sein de communautés ont également eu lieu en novembre.

En octobre, la région de Terre-Neuve a envoyé dix délégués à une conférence sur le changement climatique à Calgary. En outre, le Chef régional a participé au comité conjoint sur l'action climatique à St. John's, du 27 au 29 août 2024.

En juillet 2024, le Chef régional de Terre-Neuve a assisté à l'Assemblée générale annuelle de l'APN à Montréal et a représenté l'APN et la Cheffe nationale Cindy Woodhouse Nepinak à la réunion des premiers ministres du Canada à Halifax. Au début de l'été, le Chef régional a représenté l'APN et la Cheffe



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale Brendan Mitchell, Terre-Neuve-et-Labrador

Nepinak en France pour le rapatriement de la dépouille du Soldat inconnu de Terre-Neuve, puis a assisté au rapatriement final à St. John's le jour de la Fête du Canada. En octobre, le Chef régional a également représenté la région lors des cérémonies de dévoilement de statues en l'honneur du peuple béothuk, qui ont eu lieu à Botwood et à St. John's, à Terre-Neuve.

Le Chef régional de Terre-Neuve a également assisté à toutes les réunions prévues du Comité exécutif et du Comité de gestion, ainsi qu'aux réunions du Atlantic Policy Congress les 12 avril, 17 mai, 5 juillet, 6 septembre et 25 septembre 2024. Au cours de l'été, le Chef régional a participé à quatre pow-wows à Terre-Neuve et a assisté à la réunion sur le logement et les infrastructures des Premières Nations de l'Atlantique, le 29 mai 2024. De plus, le Chef régional a présidé le comité d'embauche pour le recrutement d'un nouveau Chef de la direction de l'APN. Les principaux enjeux pour la région demeurent la pénurie de logements, le besoin de développement économique et les controverses entourant les projets dans les secteurs de l'énergie éolienne, de l'énergie et de l'exploitation minière.

Portefeuille national n° 1 – Comité de gestion de l'APN

Les membres actuels sont le Chef régional Brendan Mitchell (Terre-Neuve) (président), le Chef régional Abram Benedict (Ontario), le Chef régional Willie Moore (Manitoba), la Cheffe régionale Joanna Bernard (Nouveau-Brunswick) et la Cheffe régionale Andrea Paul (Nouvelle-Écosse).

Le Comité de gestion a tenu ses réunions régulières les 24 avril, 30 mai, 7 juin, 26 juin, 31 juillet, 5 août et 25 septembre. Le Comité de gestion a été chargé, en tant que Comité d'embauche, de recruter un directeur général à temps plein pour l'APN. Nous félicitons Andrew Bisson d'avoir accepté ce poste et lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions. Le Comité de gestion continue de se réunir tous les mois pour aborder les questions administratives et opérationnelles, ainsi que pour explorer les possibilités qui s'offrent à l'APN.

Portefeuille national n° 2 – Logement et infrastructures

Le Comité des Chefs sur le logement et les infrastructures continue de faire progresser les résolutions de l'Assemblée des Premières Nations relatives au logement, aux infrastructures, à l'itinérance et aux initiatives en matière d'eau potable. Lors de l'Assemblée générale annuelle de l'APN en juillet 2024, les Premières Nations-en-Assemblée ont adopté les résolutions 43/2024, *Loi sur l'eau propre des Premières Nations*, 44/2024, *Soutien aux solutions dirigées par les Premières Nations pour lutter contre l'itinérance chronique et hors abri*, 45/2024, *Passage du Fonds pour les habitations du marché des Premières Nations sous le contrôle des Premières Nations*, 46/2024, *Financement pour les rénovations nécessaires aux infrastructures aéroportuaires des régions éloignées*, et 59/2024, *Appui politique à la sécurité énergétique des Premières Nations de la Saskatchewan*.

En nous appuyant sur ces résolutions, nous continuons à plaider en faveur de 349,2 milliards de dollars pour combler le déficit en matière d'infrastructures et nous continuons à faire avancer le Plan d'action national des Premières Nations sur l'itinérance, approuvé par l'Assemblée en décembre 2023. Ce plan



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale Brendan Mitchell, Terre-Neuve-et-Labrador

d'action a pour objectif de soutenir le contrôle des Premières Nations sur des services de logement holistiques et culturellement sûrs, afin que nos citoyens puissent avoir accès à des logements adéquats, quel que soit leur lieu de résidence. Un récent forum sur l'itinérance et le bien-être mental, organisé à Vancouver, a réuni des dirigeants, des décideurs et des praticiens pour discuter des pratiques exemplaires en vue de soutenir l'autodétermination des Premières Nations en ce qui concerne les initiatives relatives au logement, au bien-être mental et à l'itinérance.

En outre, l'APN a présenté un mémoire au Comité permanent des affaires autochtones et du Nord sur le projet de loi C-61, *Loi concernant l'eau, les sources d'eau, l'eau potable, les eaux usées et les infrastructures connexes*. En se tournant vers le futur proche, l'APN organisera la Conférence nationale sur le logement et les infrastructures du 19 au 21 février 2025, à Calgary, sous le thème « Combattre l'écart : améliorer le logement, les infrastructures et l'eau potable des Premières Nations ». Nous nous réjouissons de vous accueillir toutes et tous à cette conférence.

La voie à suivre :

La région de Terre-Neuve participera à la prochaine Assemblée extraordinaire des Chefs, prévue du 3 au 5 décembre à Ottawa (Ontario), et à la Conférence nationale de l'APN sur le logement et les infrastructures des Premières Nations, qui se tiendra à Calgary (Alberta) du 19 au 21 février 2025. Le Bureau régional continuera de superviser les travaux en cours financés par des subventions liées aux initiatives relative aux femmes, à la LDNU, au changement climatique, à l'eau et à la nature, avec des travaux prévus pour le reste de l'année 2024 et jusqu'en 2025. Notre région continuera à soutenir les initiatives liées au projet d'entente sur la réforme à long terme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations et appuiera l'APN et la Cheffe nationale Cindy Woodhouse Nepinak dans leurs efforts à ce sujet.

Conclusion :

Le bureau du Chef régional de Terre-Neuve est maintenant bien établi et emploie une adjointe exécutive à temps plein ainsi que cinq autres employés dont le poste est financé par des subventions d'un an accordées par l'APN. Ce bureau continuera à travailler sans relâche pour soutenir le Comité exécutif de l'APN et les initiatives de réconciliation.

Nous souhaitons à toutes et à tous une saison hivernale agréable et en toute sécurité.



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale Joanna Bernard, Nouveau-Brunswick



Kwey/Qey, j'aimerais commencer par reconnaître que la terre sur laquelle nous nous réunissons est le territoire traditionnel et non cédé du peuple algonquin Anishinabeg. Les Algonquins vivent sur ce territoire depuis des temps immémoriaux. Nous sommes reconnaissants d'avoir l'occasion d'être présents sur ce territoire.

Principales questions et activités régionales :

Tout d'abord, j'aimerais remercier les Chefs du Nouveau Brunswick de m'avoir fait confiance pour vous représenter en tant que Chef régional au cours des trois prochaines années. C'est pour moi un honneur et un privilège que d'être le Chef de l'une des plus belles régions de l'île de la Tortue. J'accepte la nomination en toute humilité. Je ne prends pas cette responsabilité à la légère et je m'efforcerai de vous représenter avec transparence, équité et audace. Je suis toujours ouvert à de nouvelles perspectives

concernant la gouvernance de cette région, et j'invite chacun d'entre vous à me contacter pour discuter d'un problème qui vous préoccupe.

Je tiens à ce que tous les Chefs sachent que je continuerai à :

- protéger et promouvoir les droits et les intérêts des Premières Nations;
- préserver, promouvoir et protéger les cultures et les traditions des Premières Nations;
- élaborer des politiques et identifier des ressources pour améliorer le bien être économique, social et culturel de nos Premières Nations;
- travailler en collaboration avec des organisations régionales, nationales et internationales pour soutenir et faire progresser les intérêts collectifs de notre région;
- donner la priorité aux questions liées au climat, à la nature et à la salubrité de l'eau potable et les faire progresser.

Je me réjouis de pouvoir échanger avec vous et d'entendre vos réflexions et vos idées au cours des trois prochains jours. Ensemble, continuons à avancer dans l'unité.

Le projet de loi C 61, *Loi concernant l'eau, les sources d'eau, l'eau potable, les eaux usées et les infrastructures connexes sur les terres des Premières Nations*, a été au centre des préoccupations au cours de l'exercice financier. L'Assemblée des Premières Nations (APN) du Nouveau Brunswick a organisé et facilité deux séances de mobilisation axées sur le projet de loi C 61 et les projets liés à l'eau dans la région. Les résultats de ces séances ont été communiqués à l'APN. Une troisième séance est prévue pour l'hiver 2025.

Au Nouveau Brunswick, les techniciens ont toujours fait état d'importants problèmes de capacité pour ceux qui travaillent directement sur les projets d'infrastructure de l'eau. Les consultants sont à la limite de leur capacité, ce qui entraîne une inflation des honoraires et des budgets de projet. Ces coûts font



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale Joanna Bernard, Nouveau-Brunswick

obstacle aux projets des Premières Nations. Les fonds publics sont souvent immobilisés dans des frais généraux et des études de faisabilité qui ne sont pas nécessaires, et ils perdent de vue l'objectif : de l'eau salubre pour tous. Avec la croissance des développements résidentiels et commerciaux, la planification de la relève pour garantir une eau salubre doit être une priorité dans chaque programme et projet. L'eau, c'est la vie.

En septembre 2024, l'Assemblée des Premières Nations du Nouveau Brunswick (APNNB) a appuyé le 3e symposium annuel sur l'énergie dirigé par des Autochtones, organisé par le North Shore Mi'kmaq District Council à Fredericton, au Nouveau Brunswick. Le symposium a réuni des dirigeants autochtones, des organisations, des acteurs du secteur privé, des services publics, des agences financières et des représentants du gouvernement du Canada atlantique afin de promouvoir le leadership et la participation des Autochtones dans le secteur de l'énergie. L'événement de cette année a mis en lumière des projets menés par des Autochtones qui façonnent le paysage énergétique du Canada atlantique et a exploré les nouvelles possibilités qui se profilent à l'horizon.

Le premier rassemblement annuel de l'APNNB sur la nature s'est tenu le 23 avril 2024 au centre Maqiyahimok de la Première Nation de St. Mary's. L'événement, qui avait pour thème « *Explorer la biodiversité dans une optique autochtone* », a rassemblé des dirigeants, des experts et des membres de la communauté pour discuter et partager des connaissances sur la biodiversité et la gestion de l'environnement. L'objectif était de souligner le rôle essentiel des perspectives autochtones dans la conservation de la biodiversité et d'encourager les efforts de collaboration pour des pratiques environnementales durables. L'ordre du jour comprenait diverses séances axées sur la biodiversité et la gestion de l'environnement. L'événement a débuté par un petit déjeuner chaud sous forme de buffet, suivi d'une prière d'ouverture et des commentaires des principaux dirigeants. Les séances de la matinée ont porté sur le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming Montréal et sur les espèces en péril dans la région du Nouveau Brunswick. Après une pause déjeuner, les séances de l'après midi ont été consacrées à la présentation de projets par des Premières Nations du Nouveau Brunswick, à une discussion de synthèse et à une prière de clôture.

Portefeuille national n° 1 – Développement économique

L'APN continue de soutenir le Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones en se concentrant sur la consultation, les partenariats, les données sur le marché du travail et les questions de politique d'Emploi et Développement social Canada. En outre, des efforts sont en cours pour améliorer la participation des Premières Nations à la prise de décision concernant les programmes et les politiques de Ressources naturelles Canada. Pour atteindre ces objectifs, l'APN organisera un forum sur les ressources naturelles en mars 2025 afin d'aborder des priorités telles que la coordination de la réglementation, les partenariats et l'élaboration de politiques économiques.



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale Joanna Bernard, Nouveau-Brunswick

L'élargissement des débouchés commerciaux pour les Premières Nations reste un objectif clé. L'APN s'efforce d'inclure des dispositions propres aux Autochtones dans des accords tels que le Réseau des banques centrales pour l'inclusion des Autochtones, l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste et l'Accord Canada États-Unis-Mexique. L'APN plaide également pour que le gouvernement du Canada mette en œuvre les recommandations du groupe d'experts sur la Loi sur le cannabis afin de mieux soutenir la participation des Premières Nations au secteur du cannabis.

En outre, l'APN surveille le projet de loi S 268, Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur les Indiens, qui vise à affirmer la compétence des Premières Nations en matière de jeux de hasard. Dans le cadre de ses activités de plaidoyer, l'APN prépare une analyse juridique du projet de loi.

La voie à suivre :

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à Rosalie Labillois pour ses services en tant que représentante du Conseil national des jeunes de la région du Nouveau Brunswick et de l'APN. Ton engagement à défendre la voix des jeunes des Premières Nations a eu un impact important à l'échelle régionale et nationale. Ta passion et ton dévouement ont non seulement inspiré ceux qui t'entourent, mais tu as également ouvert la voie à des changements significatifs. Merci pour ton travail acharné, ta résilience et l'influence positive que tu as apportée à nos jeunes et aux communautés des Premières Nations dans leur ensemble!

*Woliwon/Wela'lin,
Cheffe régionale Joanna Bernard*



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale Wendell LaBobe, l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.)



Je salue les Chefs de l'Assemblée des Premières Nations (APN), les membres du Comité exécutif de l'APN, les gardiens du savoir ainsi que les représentants du Conseil des femmes, du Conseil des jeunes, du Conseil des anciens combattants et du Conseil des personnes 2ELGBTQIA+. Je vous présente mes sincères salutations depuis le Bureau régional de l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.).

Introduction

En tant que Chef régional de l'Île-du-Prince-Édouard, il m'incombe de représenter et de défendre les intérêts de la région de l'Île-du-Prince-Édouard, ainsi que d'appuyer les résolutions de l'APN. Je compte sur la contribution et la direction de nos dirigeants.

Depuis mon entrée en fonction en mai 2024, j'ai reçu de nombreuses invitations à des événements, tant officiels qu'informels. Il s'agit d'une expérience à la fois stimulante et enrichissante, qui me permet de me tenir au courant des questions d'actualité et de siéger au sein du Comité exécutif de l'APN. Je remercie l'APN et les Chefs régionaux pour le soutien qu'ils m'ont apporté depuis mon entrée en fonction.

Principales questions et activités régionales

Depuis que je me suis joint au Comité exécutif de l'APN en mai 2024, je suis impressionné par l'ampleur du travail réalisé par chaque secteur, tandis que les équipes gèrent leurs plans de travail et mettent en œuvre les résolutions adoptées par l'assemblée. L'APN mérite de chaleureux applaudissements! Je tiens à exprimer ma sincère reconnaissance au Secteur de la justice pour le soutien qu'il m'a apporté dans le cadre de la gestion du portefeuille des FF2E+ADA.

Tout d'abord, j'aimerais féliciter Andrew Bisson qui a récemment été embauché au poste de directeur général de l'APN. Bien qu'il ne soit pas nouveau à l'APN, il s'appuiera sur sa vaste expérience de travail à l'APN pour soutenir le Comité exécutif. Je me réjouis à l'idée de travailler avec lui dans le cadre de ses nouvelles fonctions.

En juillet 2024, j'ai assisté à ma première Assemblée générale annuelle (AGA) de l'APN, où j'ai rencontré mes collègues Chefs régionaux, le personnel de l'APN et la Cheffe nationale Cindy Woodhouse Nepinak. Dans l'ensemble, ma première AGA s'est avérée très instructive et a constitué une bonne expérience. Elle m'a permis de mieux comprendre nos rôles en tant que Chefs régionaux et le rôle de l'APN en général. Je me réjouis à l'idée de continuer à travailler avec mes collègues sur des sujets importants.

En octobre 2024, j'ai participé au troisième Rassemblement national de l'APN sur le climat à Calgary, en Alberta, avec plusieurs délégués de l'Île-du-Prince-Édouard. J'ai été très motivé par les nombreuses et



Assemblée des Premières Nations

Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale Wendell LaBobe, l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.)

excellentes présentations et la possibilité de nouer des liens avec des représentants d'autres régions. J'ai également assisté à la première Conférence des responsables de la lutte contre les changements climatiques des Premières Nations de l'Atlantique du Congrès des Chefs de l'Atlantique (CCA), où des responsables de la lutte contre les changements climatiques, des membres de la communauté, des chefs de file de l'industrie et des représentants du gouvernement se sont réunis pour échanger sur des enjeux pertinents relatifs à la lutte contre les changements climatiques et pour établir des liens.

L'événement le plus récent, l'Assemblée extraordinaire des Chefs qui s'est tenue à Calgary, a réuni les Chefs et leurs mandataires en personne et en ligne pour discuter de la réforme à long terme du Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations (SEFPN) et voter. Cette assemblée de trois jours a servi de cadre de discussion sur le projet d'entente, où les participants ont pu exprimer leurs points de vue sur les aspects positifs et négatifs. En fin de compte, l'entente a été rejetée. Maintenant, l'APN et son Comité exécutif s'efforceront de mettre en œuvre les nouvelles résolutions adoptées par les Chefs et les mandataires, en vue de peaufiner l'entente pour qu'elle corresponde mieux à leurs attentes et à leurs priorités. Avant l'Assemblée extraordinaire des Chefs, chaque bureau régional a organisé des séances de mobilisation avec les Chefs de leur région pour s'assurer qu'ils donnent leur avis sur l'entente.

Au cours de l'été 2024, le Bureau régional de l'Île-du-Prince-Édouard a embauché un conseiller en matière de climat et deux agents de mobilisation pour qu'ils travaillent ensemble en vue de solliciter la participation des Mi'kmaq de l'Île-du-Prince-Édouard. Leur mission consiste à recueillir des points de vue et des idées sur les enjeux climatiques, dans le but d'élaborer une stratégie climatique adaptée aux Mi'kmaq de l'Île-du-Prince-Édouard. Cette stratégie vise à s'appuyer sur les efforts passés, à définir de nouvelles voies et à proposer des mesures concrètes pour lutter contre les changements climatiques. Des séances de mobilisation, dans les réserves et à l'extérieur de celles-ci, devraient débuter dans toute l'Île-du-Prince-Édouard en novembre.

Portefeuille national #1 – Femmes et filles autochtones disparues et assassinées (FFADA)

Depuis mon entrée en fonction à l'APN, je me suis attaché à mieux cerner le portefeuille des FFADA en examinant les progrès réalisés jusqu'à présent. Pour aller de l'avant, en collaboration avec le Secteur de la justice, nous envisageons de rencontrer des représentants des gouvernements fédéral et provinciaux afin d'obtenir des mises à jour sur les actions achevées et en cours et d'établir d'autres mesures pour veiller à ce que les FF2E+ADA reçoivent l'attention urgente qu'elles méritent.

Le 10 juillet 2024, lors de l'AGA de l'APN, j'ai été invité à me joindre à l'Assemblée des Chefs du Manitoba, à la Cheffe nationale Woodhouse Nepinak et à la famille de Morgan Harris pour assister à une conférence de presse tenue à l'hôtel Le Westin en tant que titulaire du portefeuille des FFADA. L'objectif de cette



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale Wendell LaBobe, l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.)

conférence de presse consistait à réagir au verdict du procès visant à rendre justice à Rebecca Contois, Morgan Harris, Mercedes Myran et Mashkode Bizhiki'ikwe (Buffalo Woman). Après la conférence de presse, je me suis présenté aux familles et leur ai exprimé mon soutien.

Le 4 octobre 2024, j'ai participé à la marche annuelle de l'Association des femmes autochtones de l'Î.-P.-É. à Summerside (Î.-P.-É.). Cette année, la marche était organisée en l'honneur de Leona Newkinga Simon. Tous les participants, vêtus de rouge, ont marché pour honorer sa mémoire et sensibiliser le public à la question des femmes, des filles et des personnes bispirituelles autochtones disparues et assassinées (FF2E+ADA).

Le Bureau régional de l'Île-du-Prince-Édouard continuera à plaider en faveur d'une mise en œuvre significative des 231 Appels à l'action. L'une des priorités consiste à exercer des pressions pour la mise en œuvre des 231 Appels à l'action de la Commission d'enquête nationale, dont un grand nombre n'ont pas encore été réalisés. En tant que Chef régional, j'ai l'intention d'organiser une conférence consacrée au portefeuille des FF2E+ADA. Cet événement passera en revue le travail accompli et soulignera les mesures essentielles qui doivent encore être menées à bien.

La voie à suivre

Je me réjouis à l'idée de poursuivre notre dialogue et notre collaboration sur toutes les questions et priorités. Le Bureau régional de l'Île-du-Prince-Édouard continuera à soutenir les Premières Nations dans le cadre du travail important qu'elles accomplissent pour défendre les intérêts des Premières Nations de l'île de la Tortue. Je remercie nos dirigeants de nous aider à relever les nombreux défis auxquels nous nous heurtons aujourd'hui et à l'avenir.

En tant que Chef régional de l'Île-du-Prince-Édouard, je me réjouis à l'idée de travailler avec vous sur différents dossiers, notamment en vue de :

- renforcer les relations avec le gouvernement pour promouvoir des initiatives telles que les FF2E+ADA, la résilience climatique et la réforme des services à l'enfance et à la famille;
- tenir des discussions sur les initiatives climatiques dirigées par les Autochtones, qui donneront la priorité au savoir autochtone et aux solutions mises en œuvre par les communautés;
- s'attaquer au dossier des services à l'enfance et à la famille en participant aux discussions en cours sur la réforme des SEFPN et en élaborant des ententes qui reflèteront les besoins et les valeurs des Premières Nations;
- renforcer les capacités des jeunes et des dirigeants en mettant l'accent sur l'éducation, la formation au leadership et l'encadrement des jeunes, afin d'accroître l'autonomie de la prochaine génération et de soutenir la croissance de la gouvernance autochtone et du développement économique;



Assemblée des Premières Nations

Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale Wendell LaBobe, l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.)

- mobiliser la communauté en organisant des conférences, des ateliers ou des rassemblements régionaux qui contribueront à faire entendre la voix et les priorités des communautés autochtones et à favoriser la collaboration dans l'ensemble de l'île de la Tortue.

Conclusion

Enfin, je tiens une fois de plus à féliciter Andrew Bisson pour avoir récemment été embauché au poste de directeur général. Je me réjouis à l'idée de travailler avec lui dans le cadre de ses nouvelles fonctions.

Wela'liog, merci

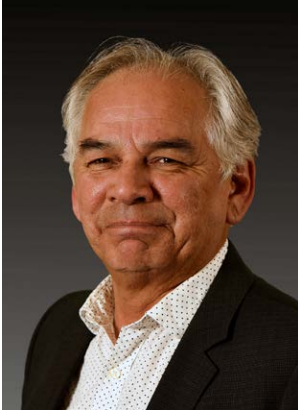
Chef régional Wendell LaBobe



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale Picard, Québec-Labrador



Les Grandes Cheffes et Cheffes, les Grands Chefs et Chefs, regroupés par l'APNQL, ainsi que leurs Conseils et l'ensemble de la population des Premières Nations de nos territoires saluent les leaders de nos Nations de l'ensemble de nos territoires. Les défis que nous devons affronter sont nombreux et essentiels au développement de nos Nations, au respect de nos droits par les gouvernements coloniaux et à la mise en œuvre de notre autodétermination, et l'APNQL y est pleinement engagée.

Introduction:

Le mieux-être de la population et le respect des droits ancestraux et issus de traités est toujours ce qui anime et réunit notre assemblée, l'APNQL. L'attention constante, les services à ceux qui nous sont les plus précieux, nos enfants, sont au cœur des préoccupations des Chefs de nos Nations. D'une part, justice est enfin rendue à nos enfants par un jugement du tribunal canadien des droits de la personne; d'autre part, de nombreux obstacles se soulèvent dans la mise en œuvre de ce jugement historique et risquent d'en compromettre les effets bénéfiques tant attendus. L'APNQL en fait une de ses priorités et demeure ouverte aux collaborations qui permettront de corriger la situation intolérable depuis trop longtemps des services à nos enfants et à du soutien à nos familles. Plus que jamais, des relations respectueuses et efficaces entre les gouvernements des PN et les gouvernements coloniaux que constituent le fédéral et le provincial s'imposent si l'on veut répondre aux besoins de la population des Premières Nations et combler les écarts de développement qui l'affectent encore.

Dans le contexte d'un gouvernement fédéral de moins en moins fonctionnel en fin de parcours, d'un parlement paralysé par des enjeux partisans, d'un gouvernement provincial qui déploie tous les moyens à sa disposition pour nier l'existence même des droits des PN et la légitimité de leurs gouvernements, les relations intergouvernementales deviennent de plus en plus un enjeu sur lequel Chefs de l'APNQL doivent concentrer leurs efforts.

Regional Key Issues and Activities:

En premier lieu, je tiens à exprimer la fierté que ressens notre assemblée suite à l'adoption en septembre de notre Déclaration sur le droit des PN aux langues ancestrales. La Déclaration a été adoptée par les Chefs de l'APNQL dans la cadre d'un important, d'un historique, Forum sur les langues ancestrales qui s'est tenu en septembre dernier. Plusieurs enjeux importants pour l'ensemble de nos Nations ont été abordées au cours d'une assemblée tenue en août à l'invitation du Conseil de Uashat Mak Mani-Utenam. L'Assemblée tenait à souligner à cette occasion le quarantième anniversaire du festival Innu Nikamu, un évènement majeur pour la promotion de nos cultures. Malgré un contexte de relations improductives avec le gouvernement provincial du premier ministre Legault, l'APNQL maintient toutes les exigences et les moyens de pression dont elle dispose pour faire valoir les droits et attentes des PN envers les gestes posés par le gouvernement provincial. La plupart des initiatives législatives, réglementaires ou plus



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale Picard, Québec-Labrador

directement politiques du gouvernement provincial ont ou risquent d'avoir un impact sur la population des PN, ses territoires et ses conditions socioéconomiques. L'APNQL, avec l'aide d'un comité de Chef dédié aux enjeux énergétiques, est intervenu autant sur la place publique que devant les instances parlementaires provinciales par le moyen d'un avis politique déposé dans le cadre de l'étude du projet de Loi 69.

Toujours sur le plan du développement énergétique, l'APNQL, avec l'appui constant du comité de Chef secondé par un comité technique (IDDPNQL & CDEPNQL) a participé activement à l'initiative d'Hydro-Québec de se donner un plan de réconciliation avec les PN. Le PDG de la société d'État a été rencontré à plusieurs reprises, et le plan d'action, construit avec l'implication de l'APNQL, a été présenté aux Chefs au cours de leur assemblée de novembre 2024. Le gouvernement provincial, malgré les mises en garde et rappel à l'ordre de l'APNQL, maintient d'autre part son intention de faire adopter une loi portant sur la sécurisation et une autre sur les langues des PN. La première est en lien avec les mesures que la province se doit de prendre pour adapter ses services offerts à la population des PN dans les institutions qui sont de sa responsabilité. Une responsabilité incontournable, essentielle, qui lui a été rappelé par la Commission une commission d'enquête, la Commission Viens qu'il a lui-même mise sur pied. La négation soutenue de la part du gouvernement provincial de la discrimination systémique enlève, selon l'APNQL, toute crédibilité à ses interventions en matière de sécurisation culturelle. Le projet d'une loi provinciale portant sur les langues des PN n'a pas de raison d'être, du point de l'APNQL et du Chef porteur de ce dossier à notre assemblée, et a nécessité plusieurs interventions politiques de l'APNQL.

L'illégitimité, l'incapacité d'un gouvernement provincial de légiférer dans un domaine, celui des langues ancestrales des PN, hors de ses compétences n'est plus à démontrer. Son appui, sous diverses formes, aux langues ancestrales, au cours des années a été appréciable et une collaboration en ce sens entre la province et nos instances même souhaitable, mais n'implique en rien la nécessité s'une législation provinciale. Dans ces deux cas, le gouvernement provincial, plutôt que d'assumer ses responsabilités tel qu'il a l'obligation de le faire, semble surtout chercher à occuper un champ législatif qui ne lui appartient pas, qui appartient d'abord aux gouvernements des PN, lesquels il s'obstine à ne pas reconnaître et a usurper leurs pouvoirs. La même attitude, le même refus de reconnaître les capacités législatives et gouvernementales des Premières Nations et de leur imposer les siennes, se retrouve dans tous les gestes posés par le gouvernement provincial, et compromet les efforts de collaboration et de rapprochement amenés par l'APNQL face aux initiatives provinciales. Projets de loi concernant la nomination d'un Commissaire aux droits des enfants, un autre improvisant la création d'un musée de l'histoire nationale du Québec, une histoire qui commence avec l'arrivée des européens avec des accents de « doctrine de la découverte » un projet de loi sur le développement minier qui ne tient aucun compte des droits des PN, sauf celui d'être « consultés », un autre à venir sur le développement forestier, construit à partir du même modèle colonial, etc.



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale Picard, Québec-Labrador

L'APNQL maintient ses efforts pour dénoncer et contrer l'attitude rétrograde du gouvernement provincial actuel, avec l'implication directe de Chefs et l'appui des Commissions et organisations régionales imputables aux Chefs. Une énergie et des efforts qui apporteront de meilleurs résultats s'il devient possible un jour de bâtir une relation intergouvernementale respectueuse avec la province de Québec, ce qui est loin d'être le cas présentement, et ce malgré les affirmations jovialistes du ministre provincial responsable des relations avec les PN, Même objectif d'une relation intergouvernementale respectueuse et productive avec le gouvernement fédéral, dans un contexte différent mais qui présente également à l'APNQL des défis importants. Après neuf années au pouvoir, suite à un ensemble d'engagements importants placés sous le signe de la Réconciliation, et maintenant dans un contexte minoritaire, l'APNQL concentre ses efforts à amener le gouvernement Trudeau à compléter ses engagements. Envers les femmes et les filles disparues ou assassinées, ou la mise en œuvre des engagements est loin d'être satisfaisante.

Envers la DNUDPA, dans le cadre de la Loi et du plan d'action adoptés pour la mettre en œuvre dans l'ensemble des gestes législatifs fédéraux. Face à l'obligation que lui crée sa propre Loi sur les espèces en péril, le gouvernement fédéral se retrouve au centre d'un imbroglio en grande partie soulevé et entretenu, d'une part par le parti conservateur fédéral, l'opposition officielle, et d'autre part par le gouvernement Legault, lesquels ont choisi de faire de la sauvegarde d'une espèce menacée un enjeu politique entaché de politique partisane sinon carrément de démagogie.

Justice et Sécurité publique

Le Chef régional de l'APNQL partage sur le plan national, avec son collègue de la Colombie britannique, la responsabilité de la Justice et de la Sécurité publique.

Sur le plan de la Sécurité publique, plus particulièrement des Services policiers des PN, l'enjeu de l'autodétermination des PN versus celui de la compétence des provinces et territoires a été récemment et demeurera sans doute au cœur des discussions pour les mois à venir. Dans une lettre récente adressée à la Cheffe nationale, le ministre fédéral de la Sécurité publique, Dominic Leblanc, apporte enfin des précisions sur le projet de loi longuement attendu et portant sur le caractère essentiel des services policiers des PN.

Dans sa lettre, le ministre fédéral précise que son projet de loi viendra réaffirmer la compétence prédominante des provinces et territoires. La réponse de la Cheffe nationale et ses objections quant à l'autodétermination des PN donne le ton aux discussions à venir, lesquelles impliqueront un engagement important des deux Chefs régionaux porteurs de cet important portefeuille national. Pour sa part, le dossier de la Justice et les comités mis en place poursuivent leurs travaux en conformité avec les résolutions adoptées et les mandats qui leur sont confiés.



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale Abram Benedict, Ontario



Shé:kon à tous les dirigeants. Je souhaite la bienvenue aux dirigeants d'un bout à l'autre du pays à l'Assemblée extraordinaire des Chefs de l'Assemblée des Premières Nations (APN) de 2024. Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux à l'aube de 2025, alors que nous continuons à travailler à l'amélioration de toutes nos Nations et communautés.

Introduction

En juin, j'ai été élu Chef régional de l'Ontario lors de la 49^e Assemblée annuelle des Chefs de l'Ontario, devenant ainsi le premier Haudenosaunee à occuper cette fonction. Mon programme était axé sur l'importance d'établir des relations avec les gouvernements fédéral et provincial tout en défendant la souveraineté des Premières Nations. Après avoir été Grand Chef du Conseil Mohawk d'Akwesasne pendant neuf ans, je me réjouis de servir chacun des 133 Chefs de la région, alors que nous travaillons ensemble pour assurer non seulement la survie, mais aussi la prospérité de nos Nations.

Principales questions et activités régionales

Les représentants de la région de l'Ontario ont été très actifs au cours des six derniers mois, notamment en ce qui concerne les affaires sociales et l'avancement des travaux relatifs à l'Entente de règlement définitive sur la protection de l'enfance. Bien que l'entente n'ait pas été adoptée à l'échelle nationale, nous continuerons à nous efforcer d'améliorer la vie de tous les enfants de l'Ontario, en particulier ceux qui sont pris en charge par le système de protection de l'enfance. L'Ontario se prépare pour le Fonds d'équité en santé autochtone et la façon dont la région peut en bénéficier au maximum. Comme dans toute autre région, lorsque le financement fait partie des discussions, la conversation peut s'avérer longue et difficile.

Dans le domaine de l'éducation, nous continuons de plaider pour que les programmes scolaires reflètent fidèlement l'histoire des Premières Nations. Nous poursuivons également nos activités de plaidoyer en faveur de la promotion des langues et de l'augmentation des débouchés au sein des communautés, car il s'agit d'une priorité pour la région.

Lors de l'Assemblée générale annuelle (AGA) de l'APN à Montréal (Québec), la région de l'Ontario s'est réjouie du soutien apporté par les Premières Nations-en-assemblée pour mettre fin au traitement discriminatoire des Premières Nations de la part du gouvernement du Canada dans le cadre du régime actuel de tarification du carbone. La taxe sur le carbone a une incidence disproportionnée sur les Premières Nations et ne les incite pas à adopter des options énergétiques plus écologiques. En effet, pour



Assemblée des Premières Nations

Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale Abram Benedict, Ontario

beaucoup d'entre elles, ces choix n'existent pas. Les Premières Nations de l'Ontario demandent un traitement équitable qui reconnaisse les compétences uniques des Premières Nations au Canada, qui protège l'environnement et qui reconnaisse les circonstances particulières découlant de siècles de colonialisme. La taxe sur le carbone est conçue pour modifier les comportements et inciter les gens à utiliser des sources d'énergie et des moyens de transport plus écologiques. Mais de nombreuses options écologiques, telles que les voitures électriques ou les pompes à chaleur, sont impossibles à mettre en œuvre pour les Premières Nations de l'Ontario en raison du manque historique d'investissements dans les infrastructures de la part du Canada et du fardeau socio-économique persistant du colonialisme. Les Chefs de l'Ontario ont déposé des réclamations qui stipulent que le Canada doit trouver un moyen de rendre la taxe sur le carbone équitable pour les Premières Nations ou exempter complètement ces dernières de la taxe. Nous demandons également que le remboursement de la taxe sur le carbone soit versé de manière équitable et effectué autrement que par l'intermédiaire de l'Agence du revenu du Canada. Les Premières Nations sont les premiers habitants de cette terre et nous avons toujours appuyé les initiatives visant à protéger la biodiversité, les terres et l'eau des territoires où nous vivons depuis des temps immémoriaux. Pourtant, nous sommes parmi les plus touchés par les changements climatiques au Canada.

« Nous avons beaucoup de travail à accomplir, et j'ai l'intention de me mettre au service des Chefs de l'Ontario alors que nous déployons nos efforts de plaidoyer auprès des gouvernements de l'Ontario et du Canada. »

Notre Secteur de la justice a été très occupé au cours des derniers mois, qu'il s'agisse du projet de loi C-53 ou de la publication imminente du rapport de l'Interlocuteur spécial. En septembre, nous avons appris que la Nation métisse de la Saskatchewan (NMS) s'était retirée du Ralliement national des Métis, prenant ainsi ses distances avec la Nation métisse de l'Ontario (NMO). Comme nous le savons, les revendications de la NMO n'ont pas résisté à un examen approfondi, et nous en voyons aujourd'hui les répercussions. Il est encourageant de voir que d'autres prennent note de ce que les Premières Nations de l'Ontario et les Nations métisses légitimes disent depuis des années. La NMO s'en tire avec des revendications infondées sur les territoires ancestraux et issus de traités des Premières Nations de l'Ontario depuis bien trop longtemps. À titre d'information, les Chefs de l'Ontario s'opposent à la NMO depuis plus de 15 ans. La Fédération des Métis du Manitoba (FMM) a quitté le ralliement national en 2021



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale Abram Benedict, Ontario

parce que la NMO continuait de siéger à la table. Aujourd'hui, c'est au tour de la NMS d'en faire de même. Les Chefs de l'Ontario saluent les efforts inlassables déployés par les Chefs des Premières Nations de l'Ontario pour sensibiliser leurs communautés et le grand public aux dangers des fausses déclarations d'identité.

Une autre réalisation dans la région a été la promotion et le soutien du financement pour la question des pensionnats indiens. À la fin du mois de juillet, les Premières Nations et les survivants ont été informés d'une réduction de 86 % du financement accordé aux organisations et aux dirigeants communautaires qui recherchent des enfants disparus et des sépultures anonymes sur les sites des anciens pensionnats indiens. Ce financement plafonne maintenant à 500 000 dollars par an, contre 3 millions de dollars auparavant. Les réductions budgétaires ont également rendu inéligibles au financement de nombreuses activités importantes, comme l'archéologie, la commémoration et les efforts de commémoration.

À la suite de l'opposition généralisée des Premières Nations, des survivants et d'autres organisations à travers le pays à la fin du mois d'août, le gouvernement fédéral a annulé cette politique. Le ministre des Relations Couronne-Autochtones, Gary Anandasangaree, a déclaré que les préoccupations exprimées par les Premières Nations avaient été entendues « haut et fort » et que les réductions budgétaires étaient une « erreur ».

Portefeuille national n° 1

En tant que membre du Comité exécutif de l'APN, je suis titulaire de trois portefeuilles : Terres, territoire et ressources (TTR), Eau potable salubre et Comité de gestion.

Le Comité des Chefs sur les terres, territoires et ressources (CCTTR) se concentre principalement sur les revendications particulières et les ajouts aux réserves.

Actuellement, la réforme des revendications particulières représente une importante priorité commune qui joue un rôle essentiel dans la promotion de la réconciliation et de la prospérité des Premières Nations. De plus, le gouvernement du Canada s'est engagé à maintes reprises à créer un Centre indépendant pour le règlement des revendications particulières (le Centre indépendant). Depuis mars 2024, le Groupe de travail APN-Canada sur la mise en œuvre des revendications particulières poursuit ses efforts en vue d'établir une proposition conjointe pour le Centre indépendant. Malgré ces efforts, nous restons préoccupés en ce qui concerne l'engagement du gouvernement du Canada envers l'élaboration d'une loi visant à établir le Centre indépendant. Nous sommes également préoccupés par le fait que peu de progrès ont été accomplis pour résoudre les divergences importantes entre l'APN et le Canada au sein du Groupe de travail sur la mise en œuvre des revendications particulières.



Assemblée des Premières Nations

Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale Abram Benedict, Ontario

Portefeuille national n° 2

En plus des portefeuilles exécutifs, les Chefs de l'Ontario étaient parties à l'Entente de règlement définitive et ont joué un rôle très actif dans les négociations. Malgré le résultat du vote, les représentants de la région de l'Ontario continueront à se battre pour les enfants des réserves victimes de discrimination systémique dans le cadre du Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations. Les Chefs de l'Ontario et la Nation Nishnawbe Aski ont adopté des résolutions en faveur du projet d'entente de règlement définitive à l'occasion d'assemblées extraordinaires des Chefs régionales.

La voie à suivre

Enfin, en tant que membre du Comité de gestion de l'APN, j'appuie les travaux visant à garantir que les activités menées sont conformes aux politiques, aux autorités et aux lignes directrices financières établies par le Comité exécutif de l'APN. Nous surveillons la situation financière de l'APN, en rendons compte et nous formulons des recommandations financières dans l'intérêt de l'APN.

Conclusion

Je remercie mes collègues du Comité exécutif de l'APN, le Conseil de direction des Chefs de l'Ontario, tout le personnel de l'APN et les Chefs de l'Ontario, ainsi que les dirigeants et le personnel de nos communautés pour le soutien qu'ils apportent en permanence à notre travail.



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale Willie Moore, Manitoba



Je salue tous les dirigeants, les gardiens du savoir et les citoyens des Premières Nations. Le travail inlassable que vous accomplissez est précieux et apprécié. Je me réjouis à l'idée de pouvoir discuter avec chacun d'entre vous à l'occasion de cette Assemblée extraordinaire des Chefs de l'Assemblée des Premières Nations (APN).

Introduction

Tansi. J'ai l'honneur de me présenter en tant que Chef régional du Manitoba. Je représente la voix collective de 63 Premières Nations du Manitoba, et je m'efforce de promouvoir et de protéger les droits inhérents, les intérêts et le bien-être de nos citoyens. En tant que Chef régional, j'ai pour mandat de plaider en faveur de

l'autodétermination, de la réconciliation et de l'établissement de relations de nation à nation.

Je reconnais les territoires traditionnels sur lesquels nous nous réunissons et je rends hommage aux gardiens du savoir et à nos ancêtres qui guident notre travail.

Principales questions et activités régionales

Notre région a connu une période de deuil difficile à la suite de la perte de notre matriarche, feu la Grande Cheffe Cathy Merrick. Elle nous a quittés subitement et le vide immense qui s'est creusé dans chacun de nos cœurs est toujours présent. Malgré notre chagrin, nous continuons à effectuer le travail qu'elle aurait voulu que nous fassions, c'est-à-dire de poursuivre notre lutte pour résoudre les problèmes cruciaux de notre région. Nous nous souviendrons toujours de son dévouement inébranlable à notre peuple, de ses paroles et de sa sagesse.

Travailler à l'unisson avec d'autres organisations politiques de notre région s'avère vital à l'amélioration des conditions de nos Premières Nations. Nos organisations se réunissent tous les trimestres pour améliorer le bien-être de nos communautés et de nos citoyens. De tels efforts de collaboration revêtent une importance essentielle pour pouvoir apporter un changement positif. Ensemble, nous partageons des idées, des connaissances et des ressources, ce qui nous permet de mieux comprendre les défis qui se posent dans notre région. Le Cabinet du premier ministre du Manitoba et la Gendarmerie royale du Canada (GRC) ont également participé à des groupes de travail.

En tant que Chef régional, j'ai assisté aux réunions et aux événements suivants :

- Investitures de Chefs et de conseils
- Célébrations de journées du traité
- Pow-wows
- Inaugurations



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale Willie Moore, Manitoba

- Cérémonies
- Visites de communautés à la demande des Chefs
- Assemblées des Chefs
- Réunions ministérielles

Portefeuille national n° 1 - Comité de gestion

En tant que l'un des cinq Chefs régionaux nommés au Comité de gestion, j'ai participé au processus de sélection d'un nouveau directeur général de l'APN. Parmi nos autres tâches figurent la discussion et l'approbation de contrats pour divers rassemblements, assemblées et forums organisés par l'APN, ainsi que l'examen de budgets présentés au Comité exécutif de l'APN.

La voie à suivre

Alors que nous avançons ensemble, nous sommes guidés par la sagesse de nos gardiens du savoir, la résilience de nos communautés et la détermination de notre peuple. Nous nous trouvons à un moment crucial où la réconciliation, l'autodétermination et l'édification de la nation présentent à la fois des défis et des occasions. Pour réussir, nous devons promouvoir l'unité entre nos nations, nos organisations et nos communautés. Nous devons collaborer à un dialogue constructif avec l'industrie et les partenaires et travailler avec tous les ordres de gouvernement afin d'encourager la réconciliation, en gardant toujours à l'esprit la nécessité d'appuyer les initiatives locales et les projets menés par les communautés.

Ensemble, nous pouvons reconstruire des communautés plus fortes et plus résilientes et créer un avenir meilleur pour nos enfants et les prochaines générations, en pensant toujours aux sept générations à venir.

Conclusion

Il est essentiel de continuer à travailler ensemble en tant que dirigeants et membres de la communauté. En collaborant et en réunissant nos forces, nous pouvons relever des défis communs et trouver des solutions qui nous permettent de créer des communautés fortes. L'unité nous permet d'amplifier nos voix collectives et de défendre les besoins et les droits de chacune de nos communautés.

Bon voyage et bonne assemblée! Ekosi.



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale Bobby Cameron, Saskatchewan



Tansi, ʔedlanet'e, Hau, tonesked yaun? Au nom des 74 Premières Nations, des anciens combattants, du Comité exécutif de la Federation of Sovereign Indigenous Nations (FSIN) et du Sénat, je vous adresse mes salutations depuis les terres ancestrales et les territoires non cédés des Cris, des Dënesųłiné, des Saulteaux, des Dakota, des Nakota et des Lakota de kisiskâciwan (Saskatchewan).

Introduction

En tant que titulaire du portefeuille de l'éducation et des jeux, je suis fermement déterminé à défendre l'exercice de la compétence des Premières Nations dans ces domaines importants, qui sont ancrés dans nos droits inhérents et issus de traités. Les Premières Nations ont droit à des systèmes d'éducation adéquatement financés et culturellement adaptés, alors qu'elles s'orientent vers un contrôle total par les Premières Nations de l'éducation des Premières Nations. De la même façon, l'exercice de la compétence sur les activités économiques, telles que les jeux, constitue un élément fondamental de la souveraineté des Premières Nations et du bien-être de leurs communautés.

Portefeuille national no 1 – Éducation

Les élèves des Premières Nations possèdent le droit distinct et inaliénable, comprenant des droits inhérents et issus des traités, de recevoir une éducation conforme à leur culture, à leurs valeurs, à leurs traditions et à leurs langues. En tant que titulaire d'un portefeuille national, je travaille avec le Comité des Chefs sur l'éducation (CCE) et le Conseil national indien de l'éducation (CNIE) à la revendication du contrôle par les Premières Nations de l'éducation des Premières Nations et à la conclusion d'ententes régionales en matière d'éducation (ERE). Des ERE ont été mises en œuvre avec succès dans diverses régions des Premières Nations. Malgré cela, Services aux Autochtones Canada (SAC) et le ministère des Finances ont refusé d'en signer de nouvelles au cours des deux derniers cycles budgétaires. Conformément à la résolution 51/2024 de l'APN, *Sous-financement chronique de l'éducation*, nous continuons de demander le renouvellement du financement de l'éducation des Premières Nations, dont le sous-financement a été évalué à 28 milliards de dollars.

Dans le budget de 2024, le Canada a investi un milliard de dollars dans des programmes d'alimentation scolaires sur cinq ans, dont 227 millions de dollars sont destinés aux Premières Nations dans le cadre du Programme national d'alimentation scolaire. Le CCE et le CNIE ont fait valoir que la mise en œuvre de ce programme doit promouvoir la souveraineté alimentaire des Premières Nations et que tout le financement du programme devrait être versé directement aux Premières Nations. Le travail de soutien au Programme national d'alimentation scolaire continuera conformément à la résolution 52/2024 de l'APN, *Programme national d'alimentation scolaire*.



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale Bobby Cameron, Saskatchewan

L'éducation postsecondaire (EPS) demeure un droit pour tous les étudiants des Premières Nations, qui est confirmé par les droits inhérents et issus des traités. Malgré l'annonce de 247 millions de dollars sur trois ans du budget de 2024 pour soutenir le Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire (PAENP), le gouvernement du Canada continue de considérer l'EPS des Premières Nations comme un programme social plutôt qu'un droit. Le CCE et le CNIE continueront de demander un financement qui soutient la vision de chaque Première Nation à l'égard de l'EPS, y compris un montant estimé à 10,7 milliards de dollars pour des modèles d'EPS et les établissements d'EPS des Premières Nations.

Les CCE et le CNIE continuent également de prioriser les infrastructures scolaires des Premières Nations en faisant valoir la compétence et le contrôle de l'éducation des Premières dans le cadre de divers projets d'élaboration conjointe avec SAC. Ces travaux ont récemment permis de réformer le Système de classement des priorités pour les écoles, ce qui améliore le fonctionnement et la transparence dans la manière dont les Premières Nations reçoivent de nouvelles immobilisations scolaires et garantit la participation des Premières Nations au classement des priorités régionales.

Portefeuille national no 2 – Jeux

Pour de nombreuses Premières Nations, l'industrie des jeux est essentielle à la création de richesses, au développement économique et à une autosuffisance durable dans leurs communautés. Pour que les Premières Nations puissent compter pleinement sur les jeux en tant que source de recettes pour leur économie, il est nécessaire de modifier le *Code criminel*. Le projet de loi S-268, *Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur les Indiens*, qui a franchi l'étape de la deuxième lecture au Parlement, propose des modifications législatives pour affirmer la compétence des Premières Nations sur des activités telles que les jeux sur leurs terres de réserve. Ce projet de loi représente une avancée potentielle vers la participation pleine et équitable des Premières Nations à l'industrie du jeu. En tant que titulaire du portefeuille national des jeux, je continuerai de faire valoir la compétence des Premières Nations dans ce domaine, ainsi que leur droit à l'autodétermination en matière de développement économique dans leurs communautés.

Conclusion

Notre priorité sera toujours notre droit inhérent et issu des traités à l'éducation et l'affirmation de la compétence des Premières Nations.

Hiy Hiy, ekosi

Bobby Cameron

Chef régional de la Saskatchewan pour l'APN

Federation of Sovereign Indigenous Nations



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale Terry Teegee, Colombie-Britannique



Chefs, dirigeants héréditaires, gardiens du savoir et jeunes!

Hadih. Je vous adresse mes salutations depuis le magnifique territoire Lheidli T'enneh. Au nom des 204 Premières Nations de la Colombie-Britannique (C.-B.) et du Conseil d'administration de l'APN-C.-B., je vous présente ce rapport annuel sur les travaux en cours dans notre région et dans mes portefeuilles.

Introduction

L'année écoulée a été très productive pour nos nations. Je remercie les Chefs, les dirigeants et le personnel qui ont soutenu le travail important accompli par l'APN-C.-B. Je tiens aussi à remercier le Conseil d'administration de l'APN-C.-B., notamment le Chef Jerry Jack, Brian Assu, Kukpi7 Rosanne Casimir, la Chef Maureen Luggi et le Chef Donald Sam, ainsi que les gardiens du savoir Gwendolyn Point, Robert Joseph et Sempulayan Gonzales, pour leur plaidoyer continu dans l'intérêt des 204 Premières Nations en Colombie-Britannique. Je salue également les contributions de nos jeunes représentants, Kyle Alec et Crystal Starr-Lewis, et je souhaite la bienvenue à la représentante des femmes nouvellement élue, Cheryl Rule.

Principales questions et activités régionales

Au cours des 12 derniers mois, nous avons assisté à des initiatives en faveur des enfants et des familles des Premières Nations en Colombie-Britannique et au Canada, conduisant à des avancées en matière d'indemnisation pour les discriminations historiques et continues constatées dans le système de protection de l'enfance. En octobre, lors de l'Assemblée extraordinaire des Chefs de l'APN à Calgary, nous avons assisté à un vote historique à l'issue duquel les Premières Nations-en-Assemblée n'ont pas soutenu le projet d'Accord final de règlement sur la réforme à long terme du système de protection de l'enfance. Ce vote marque un tournant dans la transformation des services à l'enfance et à la famille. Nous avons encore du pain sur la planche.

Parallèlement à ce travail important sur la protection de l'enfance, nous continuons de travailler à la mise en œuvre de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* et du Plan d'action national. L'APN-C.-B. continue de travailler avec le ministère de la Justice dans le cadre d'une table bilatérale de mise en œuvre de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies (LDNU)* propre à la Colombie-Britannique et a bon espoir que la reconnaissance réussie de la compétence des Premières Nations sur les services à l'enfance et à la famille puisse être reproduite dans d'autres domaines en vertu de la LDNU. Malgré cet élan, nous sommes encore préoccupés par le rythme de la mise en œuvre de la LDNU par le gouvernement fédéral. Nous continuons de faire pression sur celui-ci pour que les processus nécessaires



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale Terry Teegee, Colombie-Britannique

soient mis en place pour garantir la surveillance des Premières Nations et la reddition de compte, ainsi que la reconnaissance de nos droits au consentement libre, préalable et éclairé sur tous les éléments de législation, de réglementation et de politique à l'échelle fédérale qui ont une incidence sur notre titre et nos droits, et qu'ils soient mis en œuvre en temps opportun.

Pour les Premières Nations de la Colombie-Britannique, cette année a été marquée par des étapes importantes, notamment le 10^e anniversaire de la décision du tribunal dans l'affaire Nation Tsilhqot'in c. C.-B. et la signature de l'Accord sur le titre foncier haïda Gaayhllxid/Gíihlagalgang « Rising Tide », qui renforce la compétence de la nation haïda sur ses terres. Ces accomplissements sont le fruit d'un plaidoyer politique et d'efforts juridiques considérables.

« Nous sommes unis dans notre douleur et exigeons que justice soit faite après la mort tragique de neuf Autochtones aux mains de la police. Ces incidents mettent en évidence la violence systémique qui règne dans nos communautés et montre l'existence d'un état d'urgence permanent qui exige des mesures immédiates de la part du gouvernement. »

L'APN-C.-B. travaille activement à l'élaboration d'un programme de leadership climatique des Premières Nations pour faire face aux conséquences des changements climatiques et soutenir les Premières Nations dans leur adaptation à ces changements et leur gestion de l'environnement.

L'APN-C.-B. cherche encore à obtenir une réforme systémique de la justice, ainsi que la mise en œuvre et la reconnaissance des ordres juridiques autochtones. Nous demeurons frustrés. Nous demandons des mesures d'urgence pour mettre fin aux violences policières contre les Autochtones, en particulier après la décision d'abandonner les poursuites contre les agents de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) impliqués dans la mort de Dale Culver et de Jared Lowndes. En réponse, le First Nations Leadership Council demande une enquête publique sur ces questions.

J'accomplis actuellement mon troisième mandat de Chef régional et je demeure profondément déterminé à relever les défis auxquels sont confrontées nos communautés sur de multiples fronts : politique, économique, environnemental et social. Je continue de demander des comptes aux gouvernements provincial et fédéral pour les injustices coloniales historiques et les inégalités actuelles.



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale Terry Teegee, Colombie-Britannique

Lors de notre 21e AGA, les Chefs-en-Assemblée de l'APN-C.-B. ont abordé de nombreuses questions urgentes, notamment les enfants et les familles, l'urgence climatique, la gouvernance et la compétence relative au cannabis, la souveraineté alimentaire, la justice, le développement économique, la mobilité transfrontalière et d'autres préoccupations prioritaires. Les Chefs-en-Assemblée ont adopté 22 résolutions et ont rendu hommage à Lynda Price, membre sortante du Conseil d'administration, et à Louisa Housty-Jones, représentante des femmes.

Portfolio national n° 1 – Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

J'ai l'honneur de présider le Comité des Chefs de l'APN sur la LDNU. En décembre 2023, par l'intermédiaire de la résolution 78/2023, les Chefs ont doté le Comité des Chefs sur la LDNU d'un nouveau statut : il est passé de comité spécial à comité permanent. Afin d'assurer une représentation régionale équilibrée, il a été demandé à chaque région de l'APN de nommer un représentant. En 2024, le Comité a tenu un certain nombre de réunions. Actuellement, il s'emploie à finaliser son mandat, à élaborer un plan de travail pour soutenir la mise en œuvre régionale de la LDNU, à créer un cadre de mobilisation nationale, à établir et examiner les principales priorités nationales et à surveiller les initiatives de l'APN liées à la LDNU. Lors de l'AGA de juillet 2024, les Premières Nations-en-Assemblée ont adopté la résolution 33/2024 de l'APN, *Faire progresser les droits des Premières Nations au moyen d'un financement durable : Mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, qui renforce le fait qu'un leadership significatif des Premières Nations dans la mise en œuvre

« À bien des égards, la Loi sur la Déclaration était une question électorale, et la majorité des Britanno-Colombiens la considèrent comme un outil essentiel pour faire progresser la réconciliation dans la province. »

de la LDNU nécessite un financement suffisant, prévisible et durable. La résolution enjoint aussi à l'APN et au Comité des Chefs sur la LDNU de travailler avec les ministères fédéraux à l'élaboration de modèles de financement durable et demande un financement de base des capacités des Premières Nations et des gouvernements qui les représentent. L'APN compte élaborer des paramètres d'évaluation et de production de rapports pour évaluer les progrès de la mise en œuvre de la LDNU du point de vue des Premières Nations. Ces paramètres serviront deux objectifs : soutenir les obligations du Canada en matière de rapports à l'égard des Premières Nations et aider les Premières Nations à cerner les possibilités et les lacunes dans la mise en œuvre des droits. L'APN veillera à la transparence en diffusant



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale Terry Teegee, Colombie-Britannique

des rapports trimestriels sur son site Web. En 2025, l'APN tiendra un forum national sur les politiques relatives à la LDNU, qui réunira des dirigeants, des techniciens et des experts. Cet événement facilitera l'échange de connaissances et de pratiques exemplaires pour soutenir les Premières Nations.

Portefeuille national n° 2 – Justice et services de police

Le groupe de travail de l'APN sur les services de police, dont je suis coprésident, poursuit ses réunions régulières et centre ses discussions sur deux grandes priorités : considérer les services de police des Premières Nations comme un service essentiel; obtenir un financement durable et à long terme pour les initiatives de services de police des Premières Nations. Les défis actuels découlent du fait que le Canada ne soutient pas suffisamment les services de police des Premières Nations. Comme le souligne la résolution 07/2021 de l'APN, *Élaboration et mise en œuvre des services de police des Premières Nations en tant que service essentiel*, le Programme des services de police des Premières Nations (PSPPN) demeure largement sous-financé, ce qui nuit au droit à l'autodétermination des nations concernant les services de police. Alors que les gouvernements provinciaux et fédéral fournissent des ressources substantielles à la GRC pour les services de police des Premières Nations, les organisations de services de police des Premières Nations reçoivent un financement insuffisant. Par ailleurs, nous assistons à une augmentation de la violence et du nombre de décès parmi les Autochtones. L'APN et l'APN-C.-B. continueront de plaider pour une enquête nationale sur les meurtres de membres des Premières Nations commis par la GRC.

Tout au long de l'année, le personnel de l'APN-C.-B. et moi-même nous sommes entretenus régulièrement avec l'APN de l'élaboration conjointe de la Stratégie nationale en matière de justice autochtone et ont reçu des comptes rendus sur les services de police des Premières Nations. L'APN-C.-B., le BC First Nations Justice Council et l'APN poursuivent leurs discussions sur l'élaboration de cette stratégie. Ce travail soutenu a abouti à la résolution 15/2024 de l'APN, *Appel à un soutien renouvelé à l'élaboration et mise en œuvre conjointes de la Stratégie en matière de justice autochtone*. Celle-ci réaffirme la collaboration avec Justice Canada et le ministre de la Justice dans l'élaboration de la Stratégie nationale en matière de justice des Premières Nations, demande des fonds pour la mise en œuvre de la stratégie et des soutiens régionaux, soutient les approches communautaires et autodéterminées fondées sur les principes des Premières Nations, demande que les nouvelles initiatives ne perturbent pas les systèmes de justice existants et encourage la collaboration.

Portefeuille national n° 3 – Comité national des pêches

En tant que coprésident du Comité national des pêches de l'APN, j'ai joué un rôle déterminant dans l'avancement des principales priorités nationales en matière de pêches. Au cours de l'année écoulée, le Comité national des pêches de l'APN a centré ses efforts sur le projet de loi fédérale sur l'aquaculture, la décision de la Colombie-Britannique d'abandonner la pisciculture en enclos à filet ouvert, la mise en œuvre de la décision *Marshall* et du rapport sénatorial *Paix sur l'eau*, l'exécution des mesures liées aux



Assemblée des Premières Nations

Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale Terry Teegee, Colombie-Britannique

pêches dans le Plan d'action de la LDNU et l'alignement de l'examen de la Loi sur les pêches de 2024 sur la Déclaration des Nations Unies et les initiatives de planification stratégique.

Les réformes de la Loi sur les pêches de 2019 prévoient un examen parlementaire quinquennal. Le 9 février 2024, le Comité permanent des pêches et des océans de la Chambre des communes a entamé cet examen approfondi. En réponse, les Chefs ont adopté la résolution 22/2024 de l'APN, *Examen quinquennal 2024 de la Loi sur les pêches en vue d'assurer sa cohérence avec la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, qui demande des ressources adéquates et la pleine participation des Premières Nations au processus d'examen, conformément à la Déclaration des Nations Unies. Cet examen est l'occasion cruciale de renforcer les droits issus des traités des Premières Nations sur la gouvernance des pêches.

Tout au long de l'année 2024, j'ai pressé le ministère des Pêches et des Océans du Canada (MPO) de s'attaquer aux problèmes importants qui touchent le saumon, les écosystèmes et les pêches des Premières Nations. L'une des principales priorités était l'abandon de la pisciculture en enclos à filet ouvert d'ici 2025, comme le prévoit le projet de loi fédérale sur l'aquaculture. Bien que le MPO n'ait pas respecté l'échéance de juillet 2024 pour la publication du plan de transition, qui faisait à l'origine partie d'une élimination progressive plus large prévue pour 2029, l'APN-C.-B. aligne sa position sur la résolution 26/2023 de l'APN, *Transition de l'aquaculture en parcs à filet ouverts à un autre système*, et sur le Plan d'action de la LDNU (mesure 44). Je continue de collaborer avec le MPO afin de veiller à ce que le processus de transition respecte les droits et intérêts des Premières Nations, notamment en ce qui concerne les effets économiques, environnementaux et sociaux.

« Les Premières Nations axeront leurs efforts sur la transformation d'un système de protection de l'enfance qui est enraciné dans le racisme et la discrimination. L'accord contient des anomalies structurelles qui empêchent une véritable transformation. Nous aurons besoin des idées, des commentaires et des points de vue de toutes les régions pour mener à bien ce travail. »



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale Terry Teegee, Colombie-Britannique

La voie à suivre

Les Premières Nations en Colombie-Britannique se félicitent de la récente élection du Nouveau parti démocratique dans la province alors que nous poursuivons la mise en œuvre de la *Loi sur la Déclaration sur les droits des peuples autochtones*, y compris des accords conclus au titre des articles 6 et 7, et l'alignement des lois provinciales sur cette législation. Nous continuerons de demander une enquête publique approfondie sur les décès de membres des Premières Nations aux mains de la police et de soutenir les Premières Nations dans le rétablissement de leur compétence sur les enfants et les familles.

À l'approche de l'élection fédérale, les principes de réconciliation et le respect des normes énoncées dans la Déclaration des Nations Unies sont plus importants que jamais. La lutte pour notre titre et nos droits issus des traités demeure cruciale pour nos relations avec la Couronne fédérale. Nous resterons fermes dans nos appels à l'autodétermination, à la réforme du système juridique, à la dénonciation des idéologies racistes et à l'obtention d'une consultation et d'une collaboration significatives. Au fur et à mesure que nous progressons, le gouvernement fédéral doit s'engager véritablement à reconnaître et à mettre en œuvre les droits ancestraux et issus des traités inhérents dans le cadre d'une véritable relation de nation à nation. Cela englobe la protection des territoires et des ressources traditionnels, tout en réformant les politiques fédérales qui ont une incidence sur les peuples autochtones. La mise en œuvre des Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, la protection des langues autochtones et la reconnaissance des systèmes juridiques et des structures de gouvernance autochtones ne peuvent plus être reportés. Pour obtenir des changements significatifs, nous avons besoin de mécanismes de financement sérieux et à long terme qui dépassent les approches fondées sur des projets.

Conclusion

Une approche globale à l'égard de la réconciliation et de l'autodétermination requiert un engagement inébranlable de la part du gouvernement fédéral, des ressources durables et un véritable partenariat avec les Premières Nations. La voie à suivre doit être fondée sur le respect, la compréhension et la vision commune d'un avenir meilleur pour tous les Canadiens.

Mussi Cho!



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale Kluane Adamek, Yukon



Dā`nnch`e!

Au nom de la région du Yukon, je salue les matriarches, les Chefs, les aînés, les gardiens du savoir, les jeunes et les dirigeants communautaires qui continuent de travailler en première ligne sur certaines des questions les plus pressantes de notre époque, illustrant ainsi le concept du « Yukon en tête »!

Introduction

J'aimerais tout d'abord remercier l'ancienne Cheffe régionale de l'APN pour le Yukon et gardienne du savoir, Mary Jane Jim, qui continue de fournir à notre bureau des conseils importants pour soutenir au mieux les priorités des Premières Nations du Yukon.

À l'approche de la fin de l'année, je suis très fière de la région du Yukon et de tous ses dirigeants et citoyens des Premières Nations qui ont défendu nos priorités à l'échelle régionale, nationale et au-delà. Grâce au leadership de toutes les Premières Nations du Yukon, nous réalisons des progrès en ce qui concerne l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci, l'apprentissage et la revitalisation des langues, la santé et le bien-être, la souveraineté dans l'Arctique et la défense du Nord, et plus encore.

Principales questions et activités régionales

En 2024, les Premières Nations du Yukon ont continué à défendre une série de grands enjeux d'importance régionale, nationale et internationale. Tout au long de l'année, les Chefs et les dirigeants des Premières Nations du Yukon se sont réunis à l'occasion des sommets des Chefs du Yukon de l'APN et des séances de mobilisation stratégique afin de relever leurs défis uniques et communs. Au cours de ces sommets et forums, les dirigeants de l'ensemble du territoire ont fourni aux représentants de la région du Yukon à l'APN des orientations claires sur les questions urgentes auxquelles ils sont confrontés. En tant que Cheffe régionale, je suis les directives des détenteurs de droits et je collabore dans le cadre du mandat du bureau régional du Yukon de l'APN afin d'aider toutes les Premières Nations du Yukon à promouvoir leurs priorités et leurs solutions.

Le bureau régional du Yukon de l'APN est actuellement en train d'entreprendre un projet de collaboration représentant un partenariat entre notre équipe et le North American and Arctic Defense and Security Network (NAADSN). Ce projet comprendra la réalisation de recherches et la tenue de dialogues régionaux avec les Premières Nations du Yukon afin de cerner les priorités en matière de défense et de sécurité au Yukon et dans l'ouest de l'Arctique nord-américain. Ce travail aboutira à la rédaction d'un document de travail détaillé qui proposera des recommandations concrètes pour renforcer la collaboration entre le ministère de la Défense nationale/Forces armées canadiennes (MDN/FAC) et les partenaires autochtones face à l'évolution des menaces qui pèsent sur la sécurité de l'Arctique, ainsi qu'à l'élaboration de fiches d'information et de guides de référence pratiques. Le bureau régional du Yukon de l'APN prévoit une série de journées portes ouvertes virtuelles sur différents sujets liés à la défense afin de



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale Kluane Adamek, Yukon

déterminer les préoccupations, les intérêts et les priorités des Premières Nations du Yukon en ce qui concerne la défense et la sécurité de l'Arctique à une époque où les tensions géopolitiques s'intensifient. Les journées portes ouvertes porteront également sur le rôle du Yukon dans la défense continentale et le commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD), ainsi que dans la lutte contre les changements climatiques en tant que défi complexe et à multiples facettes en matière de sécurité. L'objectif de ce travail consiste à améliorer la communication entre les Premières Nations du Yukon et le MDN/FAC et à déterminer les possibilités de partenariat et d'approvisionnement pour les gouvernements, les entreprises et les sociétés de développement des Premières Nations du Yukon.

Les dirigeants des Premières Nations du Yukon ont également conféré au bureau régional du Yukon le mandat d'établir un processus simplifié et coordonné pour les réunions entre les Premières Nations du Yukon et les ministres et représentants fédéraux. Cette initiative revêt une importance cruciale pour la mise en place d'une plateforme unique et efficace destinée à répondre aux priorités des Premières Nations du Yukon en collaboration avec le Canada. L'établissement d'un forum de dialogue direct et permanent entre les Premières Nations du Yukon et le gouvernement fédéral constitue une priorité absolue sur laquelle notre bureau régional continue de travailler avec nos partenaires fédéraux, tout comme la nécessité d'un financement de base stable et adéquat pour que le bureau régional soit en mesure de défendre les objectifs des Premières Nations du Yukon.

Le bureau régional du Yukon a été fier de diriger une délégation de Chefs et de dirigeants des Premières Nations du Yukon à l'Assemblée générale annuelle (AGA) de l'APN, qui a eu lieu sur le territoire traditionnel de la Nation Kanien'kehá:ka, en juillet 2024. Lors de l'AGA de cette année, plusieurs résolutions importantes ont été adoptées grâce au leadership et au soutien des Chefs des Premières Nations du Yukon, notamment une résolution visant à assurer un financement adéquat des programmes linguistiques et de l'apprentissage dans toutes les régions. Cette résolution a été largement défendue pendant plusieurs années par Duane Gastant' Aucoin et Tina Jules, et nous les saluons pour leur dévouement à veiller à ce que toutes les Nations aient accès à un financement pour encourager la revitalisation des langues et les apprenants aux quatre coins du pays!

« La réconciliation ne peut être ni précipitée ni forcée. Avant d'en arriver à la réconciliation, il faut que la vérité triomphe. »



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale Kluane Adamek, Yukon

« Le temps est venu de faire les choses correctement. Il s'agit de défier les gouvernements territoriaux, provinciaux et fédéral, l'industrie et les sociétés minières. Nous avons besoin d'espace pour la conversation. »

Portefeuille national n° 1 - Environnement et changements climatiques

En tant que titulaire du portefeuille national de l'APN de l'environnement, des changements climatiques et de l'intendance de l'eau, je reste déterminée à promouvoir des solutions dirigées par les Premières Nations et fondées sur leurs valeurs afin de régénérer nos terres et nos eaux et d'en prendre soin.

J'ai eu l'honneur de participer au troisième Rassemblement national annuel de l'APN sur le climat, intitulé « Catalyser le leadership des Premières Nations en matière de climat et de conservation pour un changement transformateur », qui a eu lieu en octobre 2024. Je salue tous les défenseurs du climat qui nous ont précédés et qui nous ont amenés là où nous sommes aujourd'hui, et je félicite les jeunes et les défenseurs émergents dont l'innovation, le travail acharné et les efforts sincères nous conduisent vers un avenir plus sûr, plus propre et plus prometteur. Je suis particulièrement fière du leadership en matière de climat dont font preuve les Premières Nations du Yukon, notamment les jeunes et les Yukon First Nation Youth Climate Fellows (les « Enfants de demain »). La région du Yukon continue d'appuyer la mise en œuvre du Plan d'action sur le climat des Premières Nations du Yukon - la Vision pour la reconnexion - qui a été élaboré par les Enfants de demain.

Lors du Rassemblement national sur le climat en octobre, les membres de la Vision pour la reconnexion ont organisé une séance animée par plusieurs incroyables défenseuses du climat des Premières Nations du Yukon, dont Jocelyn Joe-Strack, Kadrienne Hummel, Jennifer Mierau, Carissa Waugh et Zakayla Netro. Au cours de la séance, ces dernières se sont entretenues avec des représentants de To Swim and Speak with Salmon, une organisation qui appuie le perfectionnement des connaissances et des compétences des jeunes autochtones du Nord afin de leur permettre de devenir des dirigeants, des intendants et des défenseurs de leurs terres, de leurs eaux et de leurs communautés.

Portefeuille national n° 2 - Eau

L'APN poursuit son plaidoyer en faveur de la reconnaissance et du respect des droits inhérents et issus de traités des Premières Nations sur l'eau, en particulier en ce qui concerne les activités industrielles qui menacent les réseaux d'eau. Il s'agit notamment de promouvoir les initiatives de protection de l'eau menées par les Premières Nations et de veiller à ce que les femmes et les personnes issues de la diversité des genres participent aux processus décisionnels. Mandatés par les Premières Nations-en-assemblée,



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale Kluane Adamek, Yukon

« Nous sommes ici pour raconter nos histoires et marcher ensemble, pour faire preuve d'audace, prendre ces mesures et parler de notre vision de l'avenir. Toutes les décisions que nous prenons aujourd'hui concernent l'avenir des sept prochaines générations. » - Lorraine Netro, aînée

nos travaux se concentrent sur trois thèmes centraux : la conservation marine et la biodiversité, les objectifs de développement durable (ODD) et la protection de l'eau douce.

Par ailleurs, je suis fière du travail que nous accomplissons, avec les conseils du Comité consultatif sur l'action climatique et l'environnement (CCACE), pour faire en sorte que toutes les initiatives relatives à l'eau tiennent compte des priorités et des connaissances des Premières Nations grâce à des approches holistiques, pangouvernementales et fondées sur les distinctions.

L'APN continuera de collaborer avec les ministres de Services aux Autochtones Canada, d'Environnement et Changement climatique Canada et de Ressources naturelles Canada afin de prévenir les dommages liés à l'exploitation minière dans les communautés des Premières Nations. Les efforts porteront également sur la promotion de la Loi sur l'eau propre des Premières Nations (projet de loi C-61) afin de faire respecter les droits à l'autonomie gouvernementale et la protection des sources d'eau, ainsi que sur la collaboration avec l'Agence de l'eau du Canada en vue de mettre sur pied un groupe de travail sur l'intendance dirigé par les Premières Nations.

Portefeuille national n° 3 - Traités modernes et accords d'autonomie gouvernementale

Près de 50 % des traités modernes signés au Canada se trouvent au Yukon, ce qui fait de cette région un chef de file national lorsqu'il s'agit d'établir un modèle et de mettre en œuvre l'autonomie gouvernementale. Tandis que les Premières Nations ayant signé des traités modernes et des ententes d'autonomie gouvernementale travaillent activement à la mise en œuvre complète de leurs ententes, les relations établies dans le cadre de celles-ci doivent faire l'objet d'un engagement équivalent de la part du gouvernement fédéral.

Lorsque le gouvernement du Canada a présenté la Politique de mise en œuvre concertée des traités modernes en 2023, les représentants fédéraux ont reçu des directives claires sur les obligations de la Couronne concernant la mise en œuvre complète et équitable des traités modernes et des ententes d'autonomie gouvernementale. La Politique était également censée améliorer la communication entre les ministères fédéraux et les Premières Nations dans tout le pays et engageait le Canada à élaborer



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale Kluane Adamek, Yukon

conjointement des mécanismes de mise en œuvre indépendants en collaboration avec les partenaires des traités modernes. Nous devons continuer à demander au gouvernement fédéral de garantir un financement adéquat, durable et à long terme pour la mise en œuvre de tous les traités et ententes modernes. Je me réjouis à l'idée de me joindre à la Coalition pour les ententes sur les revendications territoriales (CERT) au début de l'année 2025 pour célébrer les 50 ans des traités modernes et tirer les leçons des succès et des défis qu'ont connus les Nations alors qu'elles traçaient leur chemin vers la souveraineté.

Il est tout aussi important d'appuyer et de promouvoir le travail accompli par les Nations qui affirment leur droit à l'autonomie gouvernementale autrement que par l'élaboration de traités modernes. Le droit à l'autonomie gouvernementale ne se limite pas à une seule forme de mise en œuvre, et nous devons trouver des occasions pour que les Premières Nations puissent collaborer et mettre en commun leurs pratiques exemplaires.

La voie à suivre

2024 a été une année difficile, marquée par la perte de matriarches, de gardiens du savoir et de jeunes gens qui nous ont quittés bien trop tôt. Cette année a également été marquée par de nombreuses réalisations importantes, un apprentissage commun, une collaboration, un espoir et une vision qui nous permettront d'aller de l'avant de façon positive.

Alors que les 14 Premières Nations du Yukon continuent de tracer leur propre voie, le bureau régional du Yukon de l'APN reste déterminé à défendre leurs objectifs et leurs intérêts, sous la direction des Chefs et des dirigeants, et nous continuerons de travailler avec les partenaires de la Couronne pour aborder et faire progresser ces domaines prioritaires. En tant que Cheffe régionale, et au nom de toute la région du Yukon, j'aimerais exprimer ma fierté et ma gratitude à l'égard du leadership dont font preuve les 14 Premières Nations du Yukon, qui tracent chacune leur propre voie vers un avenir prometteur pour les sept prochaines générations.

Conclusion

Je suis très fière du leadership, de la créativité et de la vision dont font preuve les Premières Nations du Yukon année après année, et j'ai bon espoir que leur esprit d'innovation et leur leadership feront de 2025 une année pleine d'enthousiasme et d'inspiration.

Gunalchéesh, Mä` hsi' cho, Sógá sénlá', Shä` w níthän, Niyę sáw nîidhín, Tsin'jji choh!

Nos meilleurs vœux de fin d'année 2024 à toutes les Premières Nations!

Dak`anutà jè' - prenez soin de vous.



Assemblée des Premières Nations

Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale George Mackenzie, Territoires du Nord-Ouest



Nous avons accompli des progrès considérables dans la réalisation de notre vision collective d'une nation dénée forte, prospère et unifiée. Cela a été possible grâce à notre engagement inébranlable envers nos valeurs et nos traditions, ainsi qu'aux efforts inlassables de nos aînés, de nos dirigeants, de nos communautés et de nos partenaires.

Introduction :

Au nom de la nation dénée, je vous salue toutes et tous. Je suis reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée de vous faire part des priorités des Dénés et de vous tenir au courant des importants travaux de l'Assemblée des Premières Nations (APN). En tant que Chef national des Dénés nouvellement élu, une partie de mon rôle et de mes responsabilités consiste à représenter la région des Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.) à l'APN. En tant que Chef régional de l'APN pour la région des T.N.-O., j'ai d'importantes responsabilités envers les nations membres que je représente. Mon peuple m'a chargé d'améliorer nos relations avec la terre afin de la préserver pour les générations futures, ainsi que de défendre et protéger les intérêts et les valeurs des Dénés.

Principales questions et activités régionales :

L'une des questions les plus urgentes auxquelles est confrontée la nation dénée est la nécessité de résoudre les problèmes liés à l'eau et à l'environnement. Notre région est riche en ressources naturelles, telles que le pétrole et le gaz, les diamants, l'or, les minéraux essentiels et le bois, qui ont contribué au développement économique de la région. Toutefois, le développement industriel a également entraîné une dégradation importante de l'environnement, notamment la destruction de zones humides et de forêts, la contamination de rivières et de lacs et le rejet de polluants nocifs. La nation dénée a toujours plaidé en faveur d'une plus grande surveillance réglementaire, d'une meilleure consultation et de la mise en œuvre de programmes complets de surveillance de l'environnement afin de résoudre ces problèmes.

La santé et le bien-être constituent une autre priorité essentielle pour la nation dénée. Les communautés des Premières Nations du Canada ont toujours été confrontées à des taux plus élevés de maladies chroniques, de toxicomanie et de problèmes de santé mentale que les autres populations. La nation dénée ne fait pas exception à la règle, et ses membres ont connu d'importantes disparités en matière de santé en raison d'un manque d'accès à des soins de santé et à des services de santé mentale adéquats. La nation dénée s'efforce de combler ces lacunes en plaidant pour un financement accru des infrastructures de santé, y compris le recrutement et la formation d'un plus grand nombre de professionnels de la santé des Premières Nations, ainsi que l'élaboration de programmes de promotion de la santé adaptés à la culture.



Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale George Mackenzie, Territoires du Nord-Ouest

La sécurité de la communauté est également une préoccupation importante pour la nation dénée. La région est confrontée à des niveaux élevés de criminalité et de violence. Dans le cadre de ses efforts pour assurer la sécurité de la communauté, la nation dénée s'est efforcée de soutenir le développement de programmes et d'initiatives communautaires qui favorisent les solutions communautaires et fournissent un soutien et des ressources aux personnes touchées par la criminalité et la violence.

L'éducation est une autre priorité essentielle pour la nation dénée. Comme de nombreuses Premières

Ensemble, nous pouvons construire une nation dénée forte et unifiée. Défendre les droits, les intérêts et les valeurs de tous les membres de notre peuple.

Nations, la nation dénée a été confrontée à des obstacles dans le domaine de l'éducation, notamment un manque d'accès à des écoles et à des enseignants de qualité, un financement inadéquat et un manque de programmes d'études culturellement pertinents. Pour résoudre ces problèmes, la nation dénée préconise l'élaboration de solutions dirigées par les Premières Nations et l'inclusion de la culture et de l'histoire des Premières Nations dans les programmes scolaires généraux.

Les droits issus des traités constituent une priorité importante pour la nation dénée. La nation dénée continue de plaider en faveur d'une plus grande reconnaissance et d'une meilleure protection de ses droits issus des traités. Elle s'efforce également de remédier aux conséquences des violations historiques des traités, notamment la perte de terres et de ressources.

Les projets et initiatives communautaires sont une priorité essentielle pour la nation dénée. La nation dénée est une nation dynamique et en pleine croissance, animée par un engagement profond envers la préservation et la promotion de sa culture, de sa langue et de ses traditions. Les projets et initiatives communautaires, y compris les programmes de revitalisation linguistique, les initiatives de préservation culturelle et les projets de développement communautaire, sont essentiels à la vitalité et à la croissance continues de la nation dénée.

Ces dernières années, la nation dénée a entrepris une initiative importante pour réviser et réformer sa constitution. Le projet de la Commission de réforme constitutionnelle de la nation dénée vise à renforcer et à moderniser les structures et les processus de gouvernance de la nation dénée, en mettant particulièrement l'accent sur l'amélioration de la transparence, de la responsabilité et de la participation à la prise de décision. La nation dénée a travaillé avec diligence pour s'engager avec les membres de la communauté, les dirigeants et les partenaires afin de s'assurer que la constitution révisée reflète les priorités et les valeurs de l'ensemble de la Nation.



Assemblée des Premières Nations

Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale George Mackenzie, Territoires du Nord-Ouest

Enfin, la défense et la protection des droits et des intérêts de la nation dénée constituent une priorité fondamentale. La nation dénée s'efforce d'établir des partenariats solides avec d'autres communautés autochtones et non autochtones, des gouvernements et des organisations, afin de faire progresser nos intérêts collectifs et de promouvoir les droits et la dignité de notre peuple. La nation dénée a également participé activement aux efforts nationaux et internationaux visant à résoudre des problèmes tels que le changement climatique, la protection des sites du patrimoine culturel et la reconnaissance des connaissances et des pratiques des Premières Nations.

Portefeuille national n° 1 - Gestion des urgences

Je suis très impatient de commencer à soutenir le travail concernant le portefeuille de la gestion des urgences. Je considère cette responsabilité comme une base importante pour notre travail à venir. En 2023, environ 70 % de la population du Denendeh (T.N.-O.) a été évacuée, et il est essentiel que nous améliorions les relations entre les gouvernements de tous niveaux et les Premières Nations afin de garantir que ces dernières puissent bénéficier de services d'urgence adéquats et culturellement sûrs, qui répondent à leurs besoins et soutiennent leurs propres approches autodéterminées. La gestion des urgences consiste à protéger les personnes, les lieux et les biens. Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons établir des relations pour veiller à ce que les personnes, les lieux et les biens des Premières Nations soient représentés de manière exhaustive dans les nouvelles politiques et les nouveaux programmes de gestion des urgences. En mettant l'accent sur la résilience climatique et l'aspect humain de la gestion des risques, nous pouvons plaider en faveur d'un investissement proactif dans la gestion des urgences.

Les Premières Nations savent que le Canada doit faire davantage pour s'assurer que les politiques et les programmes de gestion des urgences, nouveaux et existants, soutiennent les Premières Nations dans la poursuite de la protection de leurs territoires. L'un des principaux objectifs du travail de l'APN en matière de gestion des urgences est de soutenir le passage d'une réponse réactive en matière de gestion des urgences à un travail proactif qui apporte des améliorations et des investissements dans la préparation aux situations d'urgence. En février 2024, l'APN a rencontré des organisations autochtones nationales (OAN) et des ministres fédéraux et provinciaux afin d'établir des relations, de planifier les communications et de favoriser l'engagement inter organismes dans le cadre de la réunion annuelle de Sécurité publique Canada avec des dirigeants autochtones et des ministres des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la gestion des urgences.

Notre peuple doit être présent à la table des négociations lorsque sont prises des décisions qui ont une incidence sur nos terres, nos eaux et nos modes de vie. Nos voix doivent être entendues et nos droits respectés.



Assemblée des Premières Nations

Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale George Mackenzie, Territoires du Nord-Ouest

Portefeuille national n° 2 - Institutions résidentielles indiennes

Il est essentiel de continuer à plaider en faveur de la justice et de la guérison en ce qui concerne les institutions résidentielles indiennes, ainsi que de répondre aux Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation (CVR), afin d'ouvrir la voie aux Premières Nations du Canada. Malgré les défis posés par l'oppression systémique permanente, les Premières Nations et leurs alliés se sont efforcés de faire connaître les effets durables des pensionnats indiens et de demander des comptes pour les préjudices subis. Les Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation constituent une feuille de route pour traiter les séquelles des pensionnats et œuvrer à la réconciliation. Toutefois, les progrès ont été lents et il reste encore beaucoup à faire pour mettre en œuvre ces appels à l'action. Grâce à des efforts soutenus et continus, les Premières Nations et leurs alliés peuvent commencer à s'attaquer aux traumatismes et aux répercussions intergénérationnelles des pensionnats et travailler à un avenir de réconciliation et de guérison.

En octobre 2024, le Bureau de l'Interlocutrice spéciale (BIS) a publié son rapport final. L'APN a rédigé une résolution pour l'AEC de décembre qui soutient les conclusions et la mise en œuvre complète du cadre recommandé par le BIS, qui comprend les recommandations formulées par l'APN. L'APN met à jour les rapports d'étapes 2024 concernant la CVR et surveille activement les progrès des Appels à l'action suite au rapport du BIS. Nous devons continuer à plaider en faveur d'un financement accru pour soutenir ces initiatives essentielles et mettre en œuvre de manière significative les résolutions liées à ce travail crucial.

La voie à suivre :

La voie à suivre par la nation dénée est axée sur la réalisation d'une inclusion juste et équitable concernant l'indemnisation dans le cadre de la protection de l'enfance et une réforme à long terme. En outre, nous nous engageons à continuer de défendre le bien-être, la prospérité et les priorités des communautés dénées. Notre plus grande priorité reste nos communautés dénées et les personnes que nous représentons. Pour atteindre ces objectifs, la nation dénée continuera à travailler en collaboration avec le gouvernement et d'autres partenaires pour faire avancer, défendre et protéger les intérêts et les valeurs des Dénés. Nous nous réjouissons à l'idée de donner la priorité à des solutions axées sur la communauté, en pleine consultation avec les dirigeants et les communautés. Cette approche permettra à tous les membres de la nation dénée de se sentir valorisés, soutenus et représentés dans les décisions qui ont une incidence sur nos vies et notre avenir. En outre, la nation dénée plaidera en faveur de politiques et d'initiatives qui favorisent la durabilité de l'environnement, protègent les connaissances et



Assemblée des Premières Nations

Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Cheffe régionale George Mackenzie, Territoires du Nord-Ouest

les pratiques autochtones et s'attaquent aux problèmes liés aux infrastructures, aux soins de santé et à l'éducation. Ces priorités seront réalisées en combinant la défense des intérêts, le renforcement des capacités et la prestation de services directs. Dans l'ensemble, la voie à suivre par la nation dénée est axée sur la poursuite des progrès vers la réconciliation, la justice et l'équité pour tous les membres de ses communautés. Grâce à des partenariats, à des solutions communautaires et à des actions de sensibilisation, nous construirons un avenir durable et prospère pour notre peuple.

Conclusion :

En conclusion, en tant que Chef national déné, je m'engage à collaborer, à dialoguer et à m'impliquer auprès de toutes et tous pour défendre les intérêts et les droits de notre peuple. Nous devons travailler ensemble pour relever les défis auxquels nos communautés sont confrontées et assurer un meilleur avenir à nos enfants et aux générations futures.

Solidaires et forts, nous défendons et protégeons ensemble les intérêts et les valeurs des Dénés.

La réconciliation n'est pas un événement ponctuel, c'est un cheminement permanent. Nous devons travailler ensemble en partenariat et dans le respect pour réaliser de véritables progrès.

RAPPORT DE LA CHEFFE DE LA DIRECTION





Assemblée des Premières Nations Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 • Centre Rogers, Ottawa (Ontario)

Rapport de la Cheffe de la direction



She:kon, Pjil'asi, OKI, Kwe kwe, Boozhoo, Tan'si, Gilakas'la. Aanii.

Andrew Bisson ndishnikaaz. Première Nation de M'Chigeeng ndoonjiba. Makwa ndoodem.

Chefs, mandataires, invités d'honneur et délégués, c'est avec grand plaisir que je me joins à la Cheffe nationale de l'Assemblée des Premières Nations (APN) et au Comité exécutif pour vous souhaiter la bienvenue à l'Assemblée extraordinaire des Chefs (AEC) de l'APN. Je tiens à honorer les terres traditionnelles non cédées sur lesquelles nous nous réunissons et à exprimer ma gratitude à la nation algonquine anishinabe qui nous accueille. Je suis reconnaissant de l'occasion qui nous est donnée de nous réunir en personne et de pouvoir réfléchir au travail important que nous entreprenons ensemble cette année.

J'ai été très honoré de me voir confier la fonction de chef de la direction de l'APN le 30 septembre 2024. Les derniers mois ont été très occupés et productifs pour le Secrétariat, car nous continuons à faire progresser les résolutions et les mandats conférés à l'APN par les Premières Nations-en-Assemblée.

En octobre, nous avons tenu à Calgary (Alberta) une AEC consacrée à la réforme à long terme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations. Des rassemblements tels que les AEC exigent beaucoup d'efforts de la part du Secrétariat, et j'aimerais profiter de l'occasion pour remercier tous les membres du personnel de l'APN pour leur dévouement et leur travail acharné qui ont permis d'en assurer le succès.

L'AEC de décembre 2024 est un autre rassemblement important, qui réunit des centaines de Chefs, de gardiens du savoir, d'aînés, de jeunes, de femmes, de personnes 2ELGBTQIA+ et d'autres participants d'un océan à l'autre pour discuter, délibérer et faire avancer les priorités et les questions essentielles qui ont un impact sur nos communautés. Ces discussions sont particulièrement importantes dans la perspective d'une éventuelle élection fédérale en 2025 et de ses répercussions sur les priorités des Premières Nations.

Je me réjouis des discussions fructueuses qui auront lieu au cours des prochains jours, car le leadership et les points de vue des dirigeants des Premières Nations sont essentiels pour guider les travaux de l'APN et faire progresser les priorités et l'orientation définies par les Premières Nations-en-Assemblée. Ensemble, nous poursuivrons ce travail important au service de nos nations.

Je vous souhaite une assemblée fructueuse et productive, ainsi que des fêtes de fin d'année joyeuses et paisibles en famille et au sein de vos communautés.

Miigwech,

Andrew Bisson
Chef de la direction